N° 36. SEPTEMBRE 1922.

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

AVIS TRÈS IMPORTANT

A partir d'octobre, le bureau de l'administration de *La Vie Spirituelle* sera fixé, comme le bureau de rédaction, à l'**École Théologique** de **Saint-Maximin (Var)**.

Nous prions donc nos abonnés d'adresser désormais toute correspondance sans exception, concernant soit la rédaction soit le renouvellement des abonnements, à :

M. le Directeur de *La Vie Spirituelle*,
à **Saint-Maximin (Var)**

A nos lecteurs

Trois ans se sont écoulés depuis le mois d'octobre 1919 où parut le premier numéro de notre revue. En nous retournant vers cette période, notre première pensée est une pensée d'action de grâces à Notre-Dame, Siège de la Sagesse, à qui nous consacrions alors filialement l'œuvre naissante. La divine Mère de la grâce a daigné bénir les efforts de ses serviteurs, dont l'unique but était de servir ceux de leurs frères qui désirent se rapprocher de Dieu.

Ce que nous nous proposions en fondant la revue, nous l'avons écrit dès notre première page : travailler à restaurer la piété sur ses bases doctrinales, distribuer une doctrine irréprochable et forte en recueillant les pages les plus profondes et les plus belles écrites par les Pères et les théologiens sur toutes les richesses du dogme. « Nous traiterons toute question, disions-nous, de façon à y mettre beaucoup de doctrine, le plus de substance possible, mais pour en faire jaillir la charité. »

Dans quelle mesure avons-nous réussi ? Ce n'est pas à nous de le décider. L'œuvre est encore loin de la perfection. Toutefois, nous devons remercier le bon Dieu d'un succès qui a dépassé nos espérances : Il a daigné bénir notre œuvre. Le nombre inattendu de nos abonnés est l'un des signes de cette bénédiction. Nous en avons eu des gages plus précieux : les approbations de ceux que le Saint-Esprit a établis juges de la foi, Nosseigneurs les Évêques, dont un bon nombre, de

diverses nations, a daigné encourager notre effort. Par-dessus tout, nous nous sommes réjouis de la bénédiction et de l'encouragement du Vicaire de Jésus-Christ. Le Bref qu'Il a daigné nous adresser, et qui a été pour nous un honneur et une récompense, est une précieuse garantie pour nos lecteurs.

Ce succès est dû à des efforts divers : d'abord à nos collaborateurs, dont le Souverain Pontife a daigné louer la sûre doctrine et la méthode ; — à de nombreux amis, qui ont bien voulu considérer *La Vie Spirituelle* comme « leur » revue, ainsi qu'ils se plaisent à nous l'écrire, et qui n'ont rien épargné pour la faire connaître aux âmes capables d'en tirer profit ; — à la maison P. Lethielleux, dont la collaboration active a facilité la diffusion d'une revue qui paraissait à un moment difficile. A tous nous offrons l'expression de notre gratitude.

***

Mais ce succès crée pour nous un devoir. Ne nous faisant pas illusion sur les imperfections de notre œuvre, nous voulons essayer de les corriger en apportant à la revue, à partir du numéro d'octobre, quelques améliorations :

Améliorations matérielles. Il y en aura plusieurs. D'abord, nous avons le plaisir d'annoncer à nos abonnés laïcs que le prix de l'abonnement sera pour eux le même que pour les ecclésiastiques : 12 francs par an.

En second lieu, tout en diminuant ainsi le prix de l'abonnement, nous augmenterons le nombre des pages, qui sera désormais de 96 au moins par fascicule, souvent davantage. Et nos amis ne tarderont point à remarquer de nouveaux perfectionnements dans la tenue matérielle de leur revue, surtout s'ils veulent bien, comme par le passé, nous envoyer de nouveaux abonnés.

Améliorations au point de vue de la rédaction. Notre but, est-il besoin de le dire ? reste le même : donner aux prêtres et aux fidèles les notions exactes qui dirigent leurs pensées,

leurs sentiments et leur conduite. Nous suivrons donc la même ligne. Mais aux 96 pages mensuelles nous ajouterons tous les deux mois un supplément de 48 pages dans lequel seront traitées les questions d'érudition relatives à l'ascétique et à la mystique : questions d'authenticité, études des sources des grandes œuvres de spiritualité, renseignements bibliographiques, discussions d'ordre technique. On publiera dans ce supplément des *études*, travaux d'ordre critique, historique ou doctrinal, sur les écrivains mystiques et leurs œuvres; des *notes* rapides et précises sur tel point de doctrine ou d'histoire. On y fournira, à ceux qui étudient ces questions, des *instruments de travail*, en leur faisant connaître le résultat des recherches des savants sur ces questions, en donnant des relevés méthodiques des monuments, des textes inédits, etc.

Mais comme ce supplément n'intéressera pas également tous nos lecteurs, nous l'enverrons seulement à ceux qui nous en feront la demande.

Nous publierons donc désormais deux éditions :

l'édition ordinaire, qui gardera, comme par le passé, son caractère doctrinal et s'efforcera d'être de plus en plus un instrument pratique de progrès et de perfection. Prix : 12 francs pour la France ; 15 francs pour l'étranger.

l'édition avec supplément. Prix : 18 francs pour la France ; 20 francs pour l'étranger.

De plus en plus nous recommandons l'œuvre aux prières et au zèle de nos amis, afin que le Seigneur lui permette d'atteindre un plus grand nombre d'âmes et lui donne la grâce de faire connaître « le don de Dieu ».

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Les sacrements dans la vie spirituelle

(*suite*)

II

Comment les Sacrements transforment notre ame par l'infusion de la grace

Ce qui intéresse souverainement notre vie spirituelle, c'est de savoir comment les rites sacramentels nous transforment, nous sanctifient et nous unissent à Dieu. Ils nous divinisent de deux manières : en infusant en nous une *nature* divine, la *grâce sanctifiante*, qui est une participation de la vie même de Dieu, et en imprimant en nous une *faculté* divine, le *caractère*, qui est une participation du sacerdoce de Jésus-Christ et nous donne, en quelque sorte, les traits et la figure du Prêtre éternel : « *Per characterem ipsi Christo configuramur* (1). » Voyons quel profit peut tirer notre piété de l'enseignement théologique touchant les deux effets des sacrements, la grâce et le caractère.

« Nos sacrements, dit le Catéchisme du Concile de Trente, purifient notre conscience de ses œuvres de mort

(1) S. Thom., *Supplem.*, q. 40, a. 5, ad 2.

et produisent, par la vertu du sang de Notre-Seigneur, la grâce qu'ils signifient (1). »

Les hérétiques de toutes les époques ont essayé de pervertir ce dogme. Les rebaptisants du troisième siècle, les Donatistes, que réfute saint Augustin, plus tard les Vaudois, Wiclef et son école, soutiennent que l'efficacité des sacrements dépend de la foi et de la vertu du ministre; les novateurs ajoutent qu'ils sont simplement des symboles pour distinguer les vrais fidèles, ou que leur rôle consiste uniquement à exciter ou à nourrir la foi (2); d'après Loisy et les modernistes, ils n'ont pas d'autre portée que de rappeler à notre esprit la présence toujours bienfaisante du Créateur (3).

La formule qui condense la plénitude de la doctrine catholique est en usage depuis le douzième siècle : les sacrements confèrent la grâce par le fait de leur application aux sujets qui n'y mettent point obstacle ; *conferunt gratiam ex opere operato non ponentibus obicem.* On la trouve chez Pierre de Poitiers, qui fut chancelier de l'Université de Paris au douzième siècle; puis, chez Innocent III, le bienheureux Albert et saint Thomas d'Aquin (4). Comme elle était fort expressive et qu'elle résumait parfaitement dans sa brièveté un dogme fondamental, le Concile de Trente l'approuve et la fait sienne (5).

La portée en est considérable et elle peut se traduire ainsi : Le signe sensible, le rite sacramentel, accompli selon l'institution de Notre-Seigneur, produit la grâce par sa vertu intrinsèque, du fait même qu'il est appliqué. Assurément, le ministre doit avoir l'intention de faire ce que fait l'Église, le sujet doit apporter certaines disposi-

(1) *Catechism. Conc. Trid.*, P. II, n. XXVIII.

(2) *Conc. Trid.*, sess. VII, can. 3, 5, 6.

(3) Prop. 41 condamnée par le Saint-Office, décret *Lamentabili*, 3 juillet 1907.

(4) Innocent. III, *de Sacrificio Missae* ; B. ALBERT. M., *In Joan.*, c. XI ; S. Thom., IV *Sent.*, dist. 1, q. 1, a. 5.

(5) Sess. VII, can. 6.

tions, dont nous aurons à parler dans la suite; mais ce sont là simplement des conditions préalables que l'effet du sacrement dépasse comme à l'infini. Ce qui doit provoquer notre reconnaissance, ce en quoi éclate la puissance divine et en quoi les saints admirent les inventions de Dieu, c'est que des éléments infirmes puissent en un instant ressusciter les âmes ou parfaire leur vie surnaturelle.

*
* *

Les Saintes Lettres attribuent au rite lui-même, au signe sensible, cette étonnante vertu. Notre-Seigneur, en nous apprenant que nous renaissons *de* l'eau *et de* l'Esprit-Saint, *ex aqua et Spiritu Sancto* (1), rapporte notre régénération à une double cause : à l'Esprit-Saint, comme cause principale, et à l'eau, comme instrument. Saint Paul rappelle également que notre régénération se fait par le baptême, de telle sorte que l'ablution *par l'eau* est aussi l'ablution du salut : *lavacro aquae, lavacrum regenerationis* (2). Dans la confirmation, le Saint-Esprit est donné *par* l'imposition des mains (3). Dans l'Eucharistie, la vie surnaturelle est promise au rite même, c'est-à-dire manger la chair et boire le sang sous les espèces sacramentelles : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie en lui (4). » Dans la pénitence, la rémission des péchés et l'infusion de la grâce sont attachées au ministère sacerdotal : « Les péchés seront remis à qui vous les remettrez (5). » Dans l'extrême-onction, le *salut* de l'infirme et la *rémission de ses péchés* sont attribués à l'onction de l'huile et à la prière des prêtres (6). Dans l'ordre, la grâce

(1) Joan. III, 5.
(2) Ephes. V, 26 ; *Tit.* III, 5.
(3) Act. VIII, 17-18.
(4) Joan. VI, 59.
(5) Joan. XX, 23.
(6) Jac. V, 15.

est conférée par le rite sacramentel, et c'est pourquoi saint Paul exhorte son disciple Timothée à réveiller la grâce qui est en lui *par* l'imposition des mains : « *Admoneo te ut resuscites gratiam Dei, quae est in te* PER *impositionem manuum mearum* (1). »

On voit la richesse doctrinale de ces témoignages scripturaires : Dieu est admirable, non point seulement parce qu'il nous sanctifie lui-même, mais surtout parce qu'il attache à l'ablution de l'eau, à l'onction de l'huile, à l'absolution du prêtre, à l'imposition des mains, la production de la grâce. Quel soin le bon Maître prend de notre vie spirituelle, puisqu'il emploie sa toute-puissance à en multiplier les moyens et les instruments !

Les Pères et les saints Docteurs recourent aux expressions, aux comparaisons, aux analogies les plus fortes, pour nous faire comprendre cette puissance surnaturelle que Dieu communique à l'élément matériel, au rite passager. Les eaux sanctifiées, dit Tertullien, sont pénétrées et comme imbibées d'une vertu qui sanctifie : *Aquae sanctificatae vim sanctificandi combibunt* (2). Cette vertu est dans l'eau, ajoute saint Augustin, et c'est en cela précisément qu'il faut admirer la surprenante merveille : ce qui touche le *corps* lave le *cœur*, *ut* CORPUS *tangat et* COR *abluat* (3). Elle est comparée par d'autres Docteurs à la vertu miraculeuse par laquelle le Saint-Esprit féconda le sein virginal de Marie. Saint Éphrem de Syrie, proclamé récemment par Benoît XV Docteur de l'Église universelle, chante poétiquement cette transformation de nos âmes : « Le baptême nous a conçus et enfantés, et, à la place de l'image souillée du premier Adam, il imprime en nous une image nouvelle toute pure et brillante : *Loco deturpatae effigiei primi Adae,* NOVAM IMPRIMIT IMAGINEM (4). »

(1) II Tim. I, 6.
(2) Tertull., *de Baptism.*, c. IV ; P. L., I, 1204.
(3) S. Augustin, *Tract. 80 in Joan.*, P. L., XXXV, 1840.
(4) S. Ephrem, *Hymn. de Virginitate*, XXXVII, 3 ; édit. Rahmani, p. 106.

Les conciles définissent que les sacrements *contiennent* la grâce et la *confèrent* aux sujets qui les reçoivent dignement (1), marquant par ces expressions que les sacrements sont pleins de la grâce, comme des canaux qui transmettent la vie divine pour ainsi dire à flots pressés.

*
* *

D'une part, leur efficacité ne dépend pas du concours du sujet, puisque certains sacrements opèrent même quand les sujets n'exercent aucun acte humain, comme le baptême dans les enfants et l'extrême-onction dans les mourants déjà privés de l'usage des sens, et que dans tous les cas l'effet est supérieur à la disposition : comme la pénitence apporte la contrition et la charité là où elle n'avait trouvé qu'une attrition et un amour imparfaits ; comme l'eucharistie alimente l'âme au-delà de nos mérites ; comme la confirmation et l'ordre nous donnent une investiture du Saint-Esprit que nos efforts n'auraient jamais su produire. Et c'est en cela, encore une fois, que la Providence se montre secourable et généreuse envers les hommes, en les transformant, en les divinisant, pour ainsi dire en un clin d'œil, par l'application du rite surnaturel, *ex opere operato*.

D'autre part, ni la foi ni la sainteté du ministre ne sont indispensables pour la validité du sacrement. Il est de foi que le baptême des hérétiques est valide si rien ne manque par ailleurs (2) : l'Église reconnaît valides les ordinations faites par les schismatiques et les hérétiques (3) ; elle définit que le prêtre, malgré l'état du péché, conserve le pouvoir d'absoudre (4), de même que ni l'indignité ni la

(1) Conc. Flor., *Decret. pro Armenis* ; Conc. Trident., sess. VII, can. 5 et 6.

(2) Décret du pape S. Etienne I^er^ contre les rebaptisants ; DENZINGER, 46.

(3) Déclaration du pape Pascal II au concile de Latran, de 1116 ; DENZINGER, 300.

(4) *Conc. Trid.*, sess. XVI, can. 10.

malice du célébrant ne peuvent souiller l'hostie immaculée offerte sur l'autel (1).

Les Docteurs éclairent cette doctrine par des comparaisons expressives, à la portée de tout le monde. La lumière traverse la fange sans perdre sa pureté; l'eau est amenée par un conduit de plomb, aussi bien que par un tube d'argent; l'image du roi est aussi ressemblante sur l'anneau de fer que sur la bague d'or. Du moment que le prêtre est revêtu du caractère, il porte la vertu de Dieu : qu'il soit Judas ou Pierre, son action est élevée et sanctifiée par le Christ (2). Ici, de nouveau, éclate l'admirable miséricorde de Notre-Seigneur, qui n'a pas voulu déshériter totalement les pécheurs, les apostats, les hérétiques, et qui permet à ses sacrements de couler à grands flots même en dehors de la véritable Église.

Cependant, pour qu'il soit bien manifeste que toutes les sources de la vie surnaturelle ont été confiées à cette Église unique, il faut que ces rites administrés en dehors d'elle soient faits et donnés en son nom. Le ministre, malgré son indignité, agira validement, pourvu qu'il ait l'*intention de faire ce que fait l'Église* (3). Quant aux âmes de bonne volonté, la Providence a d'innombrables industries pour les éclairer et les amener à l'économie normale des sacrements : témoin la conversion des religieuses de Sainte-Brède et des moines de Caldey, dont s'est occupée la presse du monde entier, il y a quelques années. Ces personnes avaient déjà reçu des grâces éminentes, venues directement du Pontife éternel; mais, une fois que le travail préliminaire est accompli, Dieu les introduit dans le catholicisme comme pour donner à entendre que, si la préparation peut se faire au dehors, le couronnement défi-

(1) *Conc. Trid.*, sess. XXII, c. 1.

(2) Voir S. Augustin, *Tract. 5 in Joan.*; P.L., XXXV, 1422-1425; — S. Grégoire de Nazianze, *Orat. 40 in s. Baptism.*; P.G., XXXVI, 396.

(3) Déclaration du Concile de Florence, décret par les Arméniens, et définition du concile de Trente, sess. VII, can. 11.

nitif doit avoir lieu dans l'unique et véritable Église et par les sacrements, qui sont sa richesse et sa vie.

L'ensemble des circonstances qui ont amené ce retour nous porte à redire que l'histoire des âmes rachetées par le sang d'un Dieu est avant tout l'histoire des divines miséricordes et se résume dans la sublime invention des sacrements, canaux ordinaires de la grâce.

*
* *

Et, pour mettre davantage en relief cette admirable économie du plan divin touchant le salut des hommes, nous rappellerons que même dans l'ancienne Loi certains sacrements, quoique inférieurs aux nôtres, appliquaient déjà d'avance la valeur future de la rédemption.

Saint Thomas ramène à quatre les sacrements mosaïques : 1° La circoncision, remède contre le péché originel et figure de notre baptême; — 2° Les diverses cérémonies du culte qui représentaient notre eucharistie : pour le peuple, le festin de l'agneau pascal, auquel ne pouvait prendre part aucun incirconcis; pour les prêtres, l'oblation des victimes et la manducation des pains de proposition; — 3° Les nombreuses purifications, qui présageaient notre sacrement de pénitence; — 4° Enfin, la consécration des prêtres, image de notre ordination.

Pas encore de confirmation, parce que le don de l'Esprit-Saint, le sacrement de la plénitude, n'appartient pas à une économie imparfaite; pas d'extrême-onction, parce que ce rite est la préparation à la gloire, et le ciel n'était pas encore ouvert; pas de sacrement de mariage, parce que l'union du Christ avec l'Église n'était pas encore faite (1).

Remontant encore plus haut, sous l'ère patriarcale et dans la loi de nature, les théologiens enseignent communément qu'il y eut dans cette économie au moins un sacrement, remède contre le péché originel.

(1) Cf. S. Thom., I^{a} II^{ae}, q. 102, a. 5.

Dieu voulait sincèrement le salut de tout le monde, même des enfants; ceux-ci, d'autre part, étaient dans l'impuissance d'arriver par eux-mêmes à la justification : il fallait donc que le péché fût effacé par un rite sacramentel, qui pût signifier et conférer la grâce. C'est pourquoi saint Augustin affirme que « Dieu, avant la circoncision, avait donné à ses serviteurs un sacrement pour assurer le salut de leurs enfants, quoique l'Écriture, pour une cause mystérieuse, n'ait pas voulu nous révéler en quoi consistait ce rite (1). »

Les adultes n'étaient pas privés de tout secours. Saint Thomas pense qu'ils étaient aidés par un rite purificateur (2), symbole de notre sacrement de pénitence, et par un rite préservateur, emblème de notre eucharistie, et c'est ainsi que l'oblation de Melchisédech avait été un sacrement : *sacramentum Melchisedech* (3).

Toutefois, comme le Christ n'était pas encore présent, ces sacrements, quoique très précieux, n'avaient point cette vertu intrinsèque, cette plénitude qui convient à nos rites surnaturels.

*
* *

Il nous reste donc à expliquer cette grâce *sacramentelle* dont nous sommes favorisés.

C'est, assurément, la grâce sanctifiante. Rappelons ici encore les paroles du concile de Trente : « C'est par les sacrements que toute vraie justice commence, ou s'augmente, ou se répare si elle a été perdue (4). »

Or l'état de justice n'est pas la grâce actuelle, mais bien la grâce habituelle avec l'ensemble des vertus et des dons qui l'accompagnent. Tout cela nous est donc infusé dans les sacrements.

(1) S. Augustin, *Cont. Julian.*, lib. V, c. XI, n. 24 ; P. L. XLIX, 809-810.
(2) S. Thom., III[a] P., q. 86, a. 6.
(3) S. Thom., III[a] P., q. 61, a. 3, ad 3.
(4) Sess. VII, Procem.

Le petit enfant que l'on porte au baptême, le pécheur qui s'agenouille au tribunal de la pénitence, les justes qui s'approchent de la table sainte, ou qui reçoivent la confirmation, ou l'ordre, ou le mariage, ou l'extrême-onction, sont enrichis d'un coup des trésors qui constituent le surnaturel, c'est-à-dire : la grâce sanctifiante, qui est une *nature* nouvelle s'épanouissant au soleil de Dieu ; les vertus infuses, qui sont des *facultés* divines en vue des actes divins que nous avons à accomplir, vertus théologales, atteignant Dieu en lui-même, vertus cardinales avec leurs innombrables ramifications, pour régir toute notre vie morale ; les dons du Saint-Esprit, qui sont comme des *germes d'héroïsme*, afin que nous ne soyons pas pris au dépourvu dans les grandes circonstances, et qui préparent même à l'union mystique, couronnement suprême de la vie spirituelle.

D'autre part, la grâce sacramentelle complète, étend, diversifie la grâce générale des vertus et des dons (1). Il s'agit, en effet, d'expliquer cette variété de nos sacrements, non moins admirable que les espèces de la création. Si chaque espèce a une vertu et des effets distincts, si chaque arbre du paradis terrestre produisait des fruits particuliers, chaque sacrement doit conférer une grâce propre, chacun doit ajouter sa nuance à la grâce commune. Notre-Seigneur en a multiplié le nombre, parce que chacun d'eux est ordonné à une fin particulière, qui ne peut être obtenue que par un principe spécial, c'est-à-dire par une grâce distincte.

Une comparaison fera comprendre cette économie pleine de sagesse. Dans nos premiers parents la grâce originelle, bien qu'elle fût, dans le fond, identique à la grâce sanctifiante, ajoutait cependant un appoint nouveau, une vigueur plus grande, des forces plus résistantes : ainsi la grâce sacramentelle, sans se différencier radicalement de la grâce des vertus et des dons, apporte néanmoins des énergies précieuses, adaptées à chaque sacrement.

(1) Voir S. Thomas et ses commentateurs, III^a P., q. 62, a. 2.

Les personnes qui ont le souci de leur progrès spirituel seront encouragées à cette pensée que se mettre en contact avec un sacrement, c'est recevoir une nouvelle provision de vie surnaturelle.

Cette surabondance intérieure dont nous parlons descend à toutes les circonstances de l'existence terrestre et dans une complète harmonie avec toutes les conditions : dans le baptême, c'est l'énergie qui permet au nouveau-né de se développer ; dans la confirmation, c'est la vaillance qui fait les soldats de la foi ; dans l'eucharistie, c'est la plénitude de vie qui provient d'une substantielle nourriture ; dans la pénitence, c'est la résurrection qui rend à l'âme le beau visage de son baptême ; dans l'extrême-onction, c'est la vigueur qui guérit l'infirme de ses faiblesses, fait disparaître les restes du péché et confère la suprême préparation à la gloire ; dans l'ordre, c'est cette force conférée par le Saint-Esprit, *accipe Spiritum Sanctum ad robur*, et qui soutiendra partout le prêtre dans son laborieux ministère ; dans le mariage, c'est cette efficacité qui de deux existences n'en fait plus qu'une, les associe dans la même affection, les mêmes joies, les mêmes devoirs, et leur donne de porter généreusement le fardeau et les épreuves inséparables de l'état d'exil.

Un évêque qui fut un écrivain de marque et un ascète profond, Mgr Gay, avait compris l'importance de cet enseignement pour notre progrès spirituel, lorsqu'il rappelait aux personnes pieuses que « la vertu de l'Humanité de Jésus est dans l'eau du baptême pour régénérer l'âme et lui communiquer la vie surnaturelle ; elle est dans le saint chrême pour faire croître cette âme et la rendre divinement virile ; elle est dans la sentence du prêtre pour remettre les péchés à qui vient de les confesser avec les dispositions requises (1). »

(1) Mgr Gay, *Fleurs de doctrine*, p. 219.

*
* *

Mais nous n'avons pas encore mis en relief toute la valeur de la grâce sacramentelle. Les théologiens ajoutent qu'elle nous dispose à recevoir les secours opportuns, selon les temps et les lieux, les conditions et les devoirs d'état. Il y a donc en elle des énergies permanentes qui se ramènent à la grâce habituelle, et un droit permanent aux grâces *actuelles* en rapport avec la fin de chaque sacrement. Le rite sensible passe comme en un clin d'œil, la grâce habituelle qu'il a conférée demeure bien en nous, mais elle doit être mise en œuvre par des motions divines, qui ont à se renouveler aussi souvent que nos opérations surnaturelles. C'est, en effet, une doctrine communément reçue en théologie que l'homme, même orné déjà de la grâce sanctifiante et de toutes les habitudes surnaturelles, a besoin d'une nouvelle grâce actuelle chaque fois qu'il doit accomplir une œuvre salutaire. En effet, tout passage de la puissance à l'acte est une exquise perfection qui requiert une intervention spéciale de Dieu, et, comme l'acte salutaire est surnaturel, il faut, pour le produire, une motion du même ordre nous mettant au même niveau, une touche proprement divine, une grâce actuelle intrinsèquement surnaturelle (1).

Nos sacrements, pour exercer une efficacité complète sur notre vie spirituelle, doivent donc, non pas seulement nous infuser la grâce spirituelle avec son cortège de vertus, mais encore nous préparer et nous ménager, en temps opportun, ces secours quotidiens sans lesquels il n'y a ni victoire, ni mérite, ni fécondité.

De même que noblesse oblige, de même que les sacrements créent en nous des devoirs nouveaux, de même

(1) Voir notre *Tract. de Gratia* (Paris, Lethielleux, 1921), p. 280-283, et notre livre : *Hors de l'Église point de salut* (2e édition), p. 190 ss. (Paris, Téqui).

créent-ils des droits aux grâces actuelles pour l'accomplissement de ces obligations.

Il est ainsi très consolant de pouvoir nous dire que les bienfaits de notre baptême, de notre confirmation et des autres sacrements reçus, nous accompagnent partout et durant toute notre vie. Du fait que nous avons été baptisés, nous pouvons attendre une assistance d'en-haut pour rester les dignes enfants de Dieu ; confirmés, nous sommes assurés des énergies nécessaires aux soldats de l'Église ; devenus membres du Christ par la communion, nous avons les moyens pour arriver à l'intimité avec lui ; contrits et confessés, nous recevons dans la pénitence des secours pour réparer le passé ; l'extrême-onction garantit aux mourants les suprêmes ressources de l'heure dernière ; ordonnés prêtres, nous aurons les illuminations et les inspirations salutaires pour exercer fructueusement notre sacerdoce ; les époux chrétiens ne seront pas délaissés : quand les premières joies du mariage auront fait place aux difficultés de la vie, quand les tentations, le dégoût, les ennuis viendront les assaillir, le sacrement jadis reçu leur vaudra encore les grâces qui rendent inviolable la fidélité, mettent la joie dans le foyer et président à la véritable éducation des enfants.

*
* *

L'important est de bien profiter de toutes ces richesses que contient la valeur sacramentelle, c'est-à-dire grâce des vertus et des dons, énergies permanentes qu'elle y ajoute, secours actuels qu'elle ménage pour tous les devoirs d'état. Négliger ces trésors ou en abuser, ce serait laisser tomber à terre, pour ainsi dire, les gouttes du Précieux Sang ; parce que la grâce sacramentelle dérive tout spécialement de la Passion du Sauveur (1). Notre-Seigneur, assurément,

(1) Cf. S. Thom., III[a] P., q. 62, a. 5, et q. 48.

nous a mérité le salut par chacun de ses actes, la plus simple de ses opérations ayant une valeur infinie, à raison de cette personne d'une dignité infinie dont elles sont la propriété ; mais, dans le plan divin, il fallait aller jusqu'au bout du sacrifice pour aller jusqu'au bout de l'amour, et le terme suprême marqué par Dieu ne devait être atteint que par la mort du Golgotha (1). L'effusion totale du Sang de Jésus, tel est le dessein actuel de la rédemption, et c'est pourquoi l'Église, après l'Écriture, nous dit que nous avons été rachetés par le Précieux Sang, *quos pretioso Sanguine redemisti.*

Tout ce qui est une application de la rédemption, comme les grâces sacramentelles, est donc un fruit de ce sang ou une relique de la Passion.

Nous avons donc soin de recueillir chacune de ces grâces, comme des parcelles ou des gouttes divines ; et voilà comment nos âmes, par l'efficacité des sacrements, seront purifiées, blanchies, transformées, fortifiées dans le sang de l'Agneau, et dignes des complaisances divines...

(*A suivre.*)

Fr. Édouard Hugon, O. P.,
Rome, Collège Angélique.

(1) Voir notre livre : *Le Mystère de la Rédemption,* troisième édition (Paris, Téqui, 1922), p. 94-97.

La louange liturgique

(*Suite*)

3° *La liturgie chrétienne.* — Jusqu'ici la louange liturgique était toute en préparation et en symboles, selon le caractère même qui appartenait à l'Ancien Testament d'être figure prophétique du Nouveau. Mais voici que les temps s'accomplissent et que Dieu se montre fidèle à ses promesses. Saint Paul en rappelle la glorieuse réalité lorsqu'il écrit aux Galates : « *ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum...* En la plénitude des temps, Dieu envoya son propre Fils, né de la femme, né sous la Loi, afin de racheter ceux qui étaient sous la Loi, pour que nous pussions recevoir l'adoption des fils (1). » Pour retrouver le chemin du cœur de Dieu il fallait être fils, posséder l'adoption et avoir ainsi un titre à être reçu chez lui. C'est afin de nous l'obtenir que le Verbe divin s'est fait homme, unissant en sa personne ce qu'il s'agissait justement d'unir, la divinité et l'humanité. Dès lors les hommes n'auront plus à chercher bien loin leur médiateur : il est au milieux d'eux, à leur portée, et plus que jamais c'est par lui que sera offert à Dieu le tribut d'hommages de l'humanité.

« *Inter Trinitatem*, dit saint Augustin, *et hominum infirmitatem et iniquitatem, mediator factus est homo, non iniquus, sed tamen infirmus; ut ex eo quod non iniquus,*

(1) Gal., IV, 4.

jungeret te Deo ; ex eo quod infirmus, propinquaret tibi : atque ita ut inter hominem et Deum mediator existeret, Verbum caro factum est... Entre la Trinité sainte et l'humanité infirme et pécheresse, a paru un médiateur fait homme, non point pécheur, mais pourtant infirme ; afin qu'étant sans péché il pût vous unir à Dieu, et que connaissant l'infirmité il fût plus près de vous. Et pour qu'il y eût entre l'homme et Dieu un médiateur, le Verbe s'est fait chair (1). »

Ce qu'a fait le divin Médiateur pour la rédemption des hommes, il continue à le faire pour les assister dans leur devoir d'adorateurs. Et, à vrai dire, ce n'est pas seulement par son intermédiaire que doit s'élever désormais vers Dieu la louange de l'humanité, c'est lui-même qui, venu dans la chair, s'est rendu un hommage vivant à la gloire de son Père. L'Incarnation a fait du Fils de Dieu l'*obéissant* par excellence : *factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis* (2), et cette obéissance jusqu'à la mort a été la réponse à la désobéissance du premier homme, en même temps qu'elle l'a réparée. Au lieu de la provocation et de l'injure d'autrefois, il y a eu hommage souverain, acte d'adoration sublime ; et comme le Christ portait en soi toute l'humanité renouvelée, il a pu en sa personne l'incliner devant Dieu et lui rendre l'attitude d'humble soumission qui lui convient.

Avec le sacrifice de l'Homme-Dieu c'en est fini des symboles et des figures prophétiques. Les hosties matérielles et grossières de l'ancienne Loi cèdent la place à la Victime sans tache, dont l'offrande revêt une valeur infinie. Aussi les hommes n'ont-ils plus à se demander avec anxiété si leurs sacrifices sont agréés de Dieu, car désormais c'est le divin Médiateur qui s'offre lui-même et qui présente à son Père au nom de tous une hostie souverainement agréable : « *Christus dilexit nos*, dit saint Paul, *et tradidit semetipsum*

(1) S. Augustin, Enarrat. 2 in psalm. xxix, n° 1.
(2) Philip., II, 8.

pro nobis oblationem et hostiam Deo in odorem suavitatis... : Le Christ nous a aimés et il s'est livré lui-même à Dieu pour nous comme une oblation et un sacrifice d'agréable odeur (1). »

Mais le sacrifice sanglant de la Croix ne devait et ne pouvait être offert qu'une seule fois, car ayant son achèvement et son couronnement dans le mystère de la Résurrection, il devenait incompatible avec l'état du Christ ressuscité, affranchi à jamais de la mort : « *Christus resurgens ex mortuis jam non moritur, mors illi ultra non dominabitur...* : Le Christ ressuscité d'entre les morts ne meurt plus, la mort n'a plus sur lui d'empire (2). » Dès lors comment l'hommage infini rendu à Dieu par le mystère de la Croix pourra-t-il se perpétuer, afin que l'humanité ne se trouve point dépouillée du pouvoir d'offrir à la Divinité un culte digne d'elle ? Le Christ y a pourvu en instituant la veille de sa mort un sacrifice non sanglant, celui de l'Eucharistie, lié cependant intimement à l'oblation sanglante du Calvaire. Ce sera le mémorial vivant et toujours renouvelé des mystères rédempteurs, le procédé merveilleux pour le Christ de demeurer tout entier avec son Église et de continuer son œuvre divine sur la terre. L'apôtre saint Paul en a formulé la doctrine lorsqu'il a dit aux Corinthiens : « *Quotiescumque manducabitis panem hunc, et calicem bibetis, mortem Domini annuntiabitis, donec veniat...* : Toutes les fois que vous mangerez ce pain et boirez ce calice, vous manifesterez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne (3). » Car un sacerdoce nouveau a été conféré, qui a pouvoir de refaire perpétuellement ce qu'a fait le Christ et de maintenir ainsi dans l'Église le sacrifice par excellence, souverainement digne de la majesté divine. Dès lors le culte *en esprit et en vérité* que Notre-Seigneur est venu inaugurer sur la terre est assuré d'une perpétuité

(1) Eph., v, 2.
(2) Rom., vi, 9.
(3) I Cor., xi, 26.

que rien ne pourra rompre : *donec veniat*, jusqu'au retour glorieux de Celui qui viendra mettre un terme au temps et ouvrir l'éternité bienheureuse.

Le sacrifice eucharistique occupe le centre de ce culte, parce qu'il exprime d'une façon parfaite la louange due à Dieu. Mais il y a aussi le *sacrificium laudis*, l'Office divin, dont les différentes Heures se groupent autour de la sainte Messe et en forment le cadre. L'Église, Épouse de Notre-Seigneur Jésus-Christ, est dépositaire de l'un et de l'autre, et tous les membres qui lui appartiennent accomplissent en elle et avec elle l'œuvre de louange, en union avec le divin Médiateur qui est, selon saint Paul, « *semper vivens ad interpellandum pro nobis* (1) ».

Tant que le Christ demeura sur la terre, l'œuvre fut comme résumée tout entière en sa personne, et l'adoration en esprit et en vérité était accomplie par les mérites infinis de sa vie et de sa mort. L'héritage de louange divine apporté par le Fils de Dieu sur la terre ne devait s'ouvrir définitivement que lorsqu'il serait lui-même remonté au Ciel : « *Expedit vobis ut ego vadam...* : Il vous est utile que je m'en aille (2) », avait-il dit à ses Apôtres avant sa Passion. Le retour vers le Père c'était le terme de sa mission ici-bas, la réponse à la prière suprême : « *Pater, clarifica Filium tuum, ut Filius tuus clarificet te* (3). » C'était la gloire manifestée, cette gloire conquise par l'obéissance du Fils du Dieu fait homme. Mais en même temps c'était l'inauguration du culte nouveau, ainsi que l'expose saint Paul dans l'Épître aux Hébreux : « *Talem habemus Pontificem, qui consedit in dextera sedis magnitudinis in cœlis, sanctorum minister* (τῶν ἁγίων λειτουργὸς) et *tabernaculi veri...* Nous avons un Pontife qui s'est assis à la droite du trône de la majesté divine dans les cieux, et qui est ministre (*liturge*) du sanctuaire et du tabernacle de

(1) Hebr., VII, 25.
(2) Joan., XVI, 7.
(3) Ibid., XVII, 1.

vérité (1). » Il y a dans ces paroles comme une exclamation de triomphe en face du mystère désormais accompli. Nous avons un médiateur capable de présenter toute louange à Dieu, un Pontife qui préside du haut du ciel à toute la liturgie de la terre. Car le Christ, comme le dit saint Thomas, a inauguré par son sacrifice la liturgie de la religion chrétienne : « *per suam passionem initiavit ritum christianae religionis* (2). »

Les Apôtres ne s'y sont pas trompés, et aussitôt après l'Ascension nous les voyons, d'après le récit de saint Luc, adorer, rentrer à Jérusalem en grande joie et répandre leurs louanges et leurs bénédictions à Dieu : « *Et ipsi adorantes regressi sunt in Jerusalem cum gaudio magno : et erant semper in templo, laudantes et benedicentes Deum* (3). » Aussi lorsque l'Église dans sa liturgie donne au mystère de l'Ascension le nom de *glorieuse* ou *admirable* Ascension, lui applique-t-elle la caractéristique la plus appropriée. Car c'est bien de gloire qu'il s'agit, au sens où nous l'avons déjà définie de *claire connaissance accompagnée de louange*, c'est de gloire procurée à Dieu et à son Fils Jésus-Christ, avec la répercussion de lumière, d'admiration et de louange pour ceux qui ont été témoins du mystère et pour ceux qui croient à leur témoignage.

Cependant le plan ne s'achève, l'œuvre ne se consomme qu'à la venue de l'Esprit de Dieu, au moment de la Pentecôte, alors qu'Apôtres et disciples du Seigneur sortant du Cénacle reçoivent l'accent même qui les fait chanter à la gloire de Dieu, auteur de tant de merveilles. Il est remarquable, en effet, que la première manifestation des dons mystérieux qu'ils viennent de recevoir est une louange unanime, en une langue nouvelle que tous les assistants comprennent comme la leur propre et où sont chantées les grandes œuvres de Dieu. Aussi les témoins de cette scène s'écrient-ils : « *Audivimus eos loquentes nostris linguis magnalia Dei...* : Voici que nous les entendons parler en

(1) Hebr., VIII, 1-2.
(2) S. THOMAS, III^a, q. 62, a. 5.
(3) LUC, XXIV, 52.

nos propres langues des merveilles divines (1). » L'Esprit-Saint est donc venu joindre sa médiation à celle du Fils de Dieu, afin d'inaugurer définitivement ce que nous pouvons déjà appeler la liturgie chrétienne. La mission temporelle de la troisième Personne de la Sainte Trinité n'a-t-elle pas pour but d'unir, d'enflammer, de consommer? Dans l'œuvre liturgique l'effet de cette mission divine apparaîtra soit au saint Sacrifice de la Messe, soit à l'Office de louange. Sur le point de conclure la prière eucharistique, le prêtre invoque, en effet, la venue de l'Esprit de Dieu dans une prière connue sous le nom d'*épiclèse*, où l'on demande que l'hostie sainte soit portée par l'Ange du Seigneur jusqu'au trône de la divine Majesté et que soit ainsi consommé le sacrifice, dont les fruits vont être dispensés aux fidèles.

De même à l'Office divin c'est au Saint-Esprit que nous demandons et l'inspiration de notre prière, et la voix même qui nous la fera exprimer, afin que les accents en soient dignes de Dieu : « L'Esprit, dit saint Paul, vient au secours de notre faiblesse : car nous ne savons comment prier; mais c'est l'Esprit qui implore pour nous, en des gémissements inénarrables (2). » C'est encore l'Esprit de Dieu qui crée l'unité entre tous ceux qui adorent et qui prient, élément qui apparaît si manifeste dans la célébration de la louange divine. Cette unité s'est montrée dès l'abord au Cénacle, en la toute première *synaxe* de l'Église naissante, et elle se montre partout où se célèbre réellement l'Office liturgique.

Ainsi tout est complet, et la liturgie de la terre s'unit sans effort à la liturgie de l'éternité. Nous avons un même Père céleste, à qui va toute louange, un même Médiateur, par qui passe toute louange, un même Inspirateur, de qui vient toute louange. Nous commençons ici-bas ce qui au Ciel n'a point de fin : « *Quoniam ex ipso, et per ipsum, et in ipso sunt omnia : ipsi gloria in sæcula. Amen* (3). »

D. J. de Puniet, O. S. B.

(1) Act., II, 12.
(2) Rom., VIII, 26.
(3) Ibid., XI, 36.

Perfection relative
Héroïcité et sainteté

Les théologiens mystiques (1) ont noté qu'on doit distinguer, parmi les parfaits eux-mêmes, ceux qui commencent à vivre de la vie parfaite, ceux qui y progressent par l'héroïcité des vertus, et ceux qui arrivent à la pleine perfection ou à la sainteté.

Sitôt après la purification passive des sens, l'âme a déjà une perfection relative, elle évite généralement les péchés véniels délibérés et jouit d'une contemplation de Dieu très calme et très affectueuse (2), décrite par sainte Thérèse dans les IV^e^ et V^e^ Demeures. Mais il y a encore bien des imperfections à faire disparaître.

C'est surtout pendant les purifications passives de l'esprit et les épreuves concomitantes, qu'on pratique les vertus héroïques, particulièrement celles de foi, d'espérance et de charité, comme le montre saint Jean de la Croix, *Nuit*, l. II, et sainte Thérèse au début de la VI^e^ Demeure.

Enfin c'est au sortir de ces purifications passives de l'esprit que l'âme arrive à la pleine perfection de la vie intérieure, décrite par saint Jean de la Croix dans *Vive flamme* et dans la III^e^ Partie du *Cantique Spirituel*, et par sainte Thérèse dans la VII^e^ Demeure. Voir aussi les plus

(1) Notamment Joseph du Saint-Esprit dans son *Cursus Theol. scolastico-mysticae*, où il traite des parfaits selon saint Jean de la Croix.
(2) Cf. Saint Jean de la Croix, *Nuit obscure*, l. II, c. 1.

élevés des dix degrés de la charité énumérés par saint Bernard (1).

C'est pourquoi dans cette revue nous avons généralement parlé à dessein de la *pleine* perfection de la vie chrétienne, et non pas seulement d'une perfection relative, notablement moins élevée, dont il est question dans plusieurs ouvrages ascétiques qui ne traitent pas de la vie mystique proprement dite.

Cette pleine perfection n'est-elle pas vraiment le sommet du développement normal de la vie de la grâce? Le mot *normal* ne doit pas faire oublier celui de *sommet*, et inversement. Pour le bien entendre il faut se rappeler que la vie chrétienne requiert chez tous l'héroïcité des vertus *secundum præparationem animi*, c'est-à-dire que tout chrétien doit être prêt à accomplir avec le secours de l'Esprit-Saint des actes héroïques, lorsque les circonstances l'exigeront. Le martyre, en certains cas, est de précepte et non seulement de conseil; car nous devons tous préférer les tourments et la mort à l'abjuration, et aimer Dieu plus que notre vie. Comment, sans cela, serions-nous configurés au Christ crucifié, marqués de son effigie? (2) Les chrétiens, qui pratiquent habituellement leurs devoirs, doivent espérer que le Saint-Esprit leur donnera, s'ils la lui demandent avec humilité, confiance et persévérance, la force d'être fidèles au milieu même des supplices, s'ils ont à subir pareille épreuve. Notre-Seigneur disait à ses disciples : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps... Le Saint-Esprit vous inspirera à ce moment ce qu'il faudra dire. » Et déjà, au simple point de vue naturel, tout citoyen ne doit-il pas à certaines heures mourir héroïquement pour la défense de sa patrie?

Tout chrétien doit aussi plus aimer le bien surnaturel, le salut du prochain, que ses propres biens naturels. La

(1) Saint Jean de la Croix les explique : *Nuit obscure*, l. II, ch. xx.

(2) Voir sur ce point saint Thomas dans la question du martyre, II^{a} II^{æ}, q. 124, a. 1, ad 3.

charité lui dit d'aller, au péril de sa vie, au secours de l'âme qui se trouve dans une extrême nécessité spirituelle. L'obligation est plus stricte pour le prêtre, qui a charge d'âmes, et pour l'évêque à l'égard de son troupeau. Sans être tenu d'avoir les vertus au degré héroïque, il doit être prêt à donner à l'occasion sa vie pour les fidèles de son diocèse.

Il faut donc bien admettre que la charité chrétienne dans son progrès quotidien doit tendre normalement vers le degré héroïque, qui permet d'accomplir promptement et même avec joie les choses les plus difficiles pour Dieu et pour le prochain. C'est ce à quoi se sent fortement portée toute âme qui passe par les purifications passives de l'esprit.

Ces purifications conduisent enfin à la véritable sainteté, qui est la parfaite pureté, l'immuable union avec Dieu (1), et l'harmonie intime de toutes les vertus, même de celles qui sont en apparence les plus opposées : l'accord d'une grande force et d'une parfaite mansuétude, d'une justice rigoureuse et d'une très tendre miséricorde, de la sagesse la plus haute et la plus simple avec la prudence qui descend aux moindres détails. C'est là vraiment la sainteté devant Dieu, bien qu'elle ne soit pas toujours manifestée par des signes certains devant l'Église. Et là seulement se trouve la *pleine* perfection de la vie chrétienne, bien supérieure à la perfection relative, dont parlent plusieurs auteurs ascétiques, et qui n'est que l'entrée dans la voie des parfaits.

R. Garrigou-Lagrange.

(1) IIª IIæ, q. 81, a. 8.

LES MAITRES ET LES MODÈLES

Une Mystique Saintongeaise

L'Ange de l'Eucharistie : MARIE-EUSTELLE HARPAIN

(1814-1842)

L'introduction de la cause de béatification de Marie-Eustelle Harpain, signée par le Cardinal Vico, le 12 janvier 1921, attire de nouveau l'attention du monde catholique sur la douce et pure figure de l'humble lingère de Saint-Pallais de Saintes. Cette âme séraphique, morte d'amour pour Jésus, littéralement consumée à 28 ans par la faim de l'Hostie, et appelée par la piété populaire du beau nom d' « ange de l'Eucharistie », est connue depuis un demi-siècle de tout l'univers chrétien. Publié moins d'un an après sa mort, en 1843, par son directeur, l'abbé Briand, sur l'ordre de Mgr Villecourt, le *Recueil des lettres et écrits de Marie-Eustelle*, « où on retrouve, disait Louis Veuillot, le cœur de sainte Thérèse et le style de Bossuet dans ses meilleurs jours (1) », a été traduit en plusieurs langues et très répandu en divers pays. Sa vie, par le *P. Mayel*, Mariste, fut un des succès de librairie du siècle dernier (2).

Cet ouvrage étant complètement épuisé, un travail de « refonte et de reclassement des matériaux », jadis utilisés sans indication des sources, s'imposant, l'histoire posthume

(1) L. Veuillot, *Correspondance* (t. VIII, p. 314, lettre du 2 janvier 1844).

(2) « *L'ange de l'Eucharistie, ou vie et esprit de Marie-Eustelle d'après les documents authentiques.* » La *cent-cinquante et unième* édition, fixée définitivement, revue et approuvée par le Cardinal Villecourt, parut en 1865.

de la sainte jeune fille devant être complétée, une nouvelle biographie était nécessaire. M. le chanoine Poivert vient de l'écrire, à la demande du vénérable évêque de la Rochelle, Mgr Eyssautier, qui eut la joie d'instruire le procès diocésain sur la réputation de sainteté de la servante de Dieu (1).

Je voudrais, en m'aidant surtout de ce livre, et après une lecture personnelle des œuvres de Marie-Eustelle, esquisser la physionomie de cette âme prédestinée en rappelant les phases de son existence simple comme une page d'évangile, son admirable ascension spirituelle, sa piété brûlante pour l'Eucharistie, note dominante de sa spiritualité (2).

I

La patrie de Marie-Eustelle est Saintes, l'ancienne *Mediolanum Santonum*, évangélisée par saint Eutrope, qui, avec la première Eustelle, y versa son sang pour le Christ. Calme cité aux trois collines, baignée par la Charente, dont les eaux paresseuses reflètent la transparence sereine d'un ciel léger, délices des archéologues par ses monuments gallo-romains : thermes, arcs de triomphe, arènes, Saintes fait la joie des amateurs d'art chrétien par sa magnifique crypte romane de Saint-

(1) *Vie et vertus de Marie-Eustelle Harpain, dite l'Ange de l'Eucharistie*, par le chanoine Poivert (Paris, Bonne Presse, 5, rue Bayard, 1922). Le livre, conçu à la manière de plusieurs anciennes vies de saints, se divise en trois parties. La première est le récit de la vie. Les deux autres sont une sorte de résumé du procès informatif. La seconde démontre l'héroïcité des vertus et mentionne les grâces extraordinaires, reçues par Marie-Eustelle ou obtenues par son intercession. La troisième partie : *Au delà du tombeau*, établit le renom de sainteté et les efforts tentés en vue de la béatification, efforts dont l'initiative revient à la « *Société des Servantes et Serviteurs de Jésus dans le Saint-Sacrement* », qui revendique Marie-Eustelle pour sa vraie fondatrice. — Ce procédé, qui a l'avantage, par des divisions toutes faites, de faciliter la tâche des futurs panégyristes, a le léger inconvénient de nécessiter des redites. Plusieurs citations de Marie-Eustelle ou témoignages de ceux qui l'ont connue reviennent ainsi deux fois. Mais cette double rencontre n'est pas pour déplaire, ces choses étant de celles qui méritent d'être relues.

(2) Tous les textes cités étant extraits de l'ouvrage de M. le chanoine Poivert, nous indiquerons seulement la page, sans répéter le titre.

Eutrope, surmontée d'un clocher à flèche aiguë, la grande tour inachevée de sa cathédrale Saint-Pierre, l'abbaye royale Notre-Dame, et sa basilique, hélas ! désaffectée, qui protège de son ombre la modeste église de Saint-Pallais.

C'est sur cette paroisse de Saint-Pallais, déjà la plus populeuse des quatre qui se partagent la ville, que s'écoula tout entière la vie de Marie-Eustelle. Sut-elle apprécier le charme de ce climat, la douceur de ce ciel, ces richesses artistiques ? Sans doute ; les saints goûtent profondément toutes les œuvres divines ; ils ont un sens supérieur et comme infaillible de l'art, puisqu'ils écrivent, d'instinct, mieux que les hommes de génie, en une langue qui ne vieillit pas. Mais elle regarda peu tout ce qui n'était pas Jésus, tant elle ne connut et n'aima que lui.

Elle vint au monde le 19 avril 1814, dans la plus modeste famille. Dieu aime les pauvres. Son père était couvreur : bon chrétien au début, il contracta plus tard la funeste habitude de boire et causa bien des tristesses à sa femme, à ses enfants, à Eustelle surtout, dont il blâma, avec tout le monde, l'angélique piété et qui n'eut pas ici-bas la joie de le voir revenir à Dieu, malgré tant de larmes versées pour sa conversion. Sa mère, Marie Picotin, était une femme « d'une douceur et d'une patience à toute épreuve » (*Vie*, p. 2), d'une piété profonde, d'un sens chrétien très droit. Une grande tendresse régna toujours entre la mère et la fille. Elle surent se comprendre et se consoler. Les saints savent ce qu'ils doivent à leur mère !

Outre Eustelle, Mme Harpain eut quatre enfants : Marie-Anne, morte à six semaines en 1811, Marie-Angèle, née en 1817, qui succéda à Marie-Eustelle dans ses fonctions de sacriste à Saint-Pallais ; Charles, né en 1820, qui dut à sa sœur sa vocation sacerdotale et mourut, à quatre-vingts ans, à Bourgneuf, près de La Rochelle, et Madeleine-Anastasie, qui vécut assez, ainsi que son frère, pour voir la glorification posthume de Marie-Eustelle, lors du transfert des restes de la servante de Dieu, le 27 avril 1882. Le service funèbre, chanté à cette occasion par l'abbé Harpain, fut un triomphe.

Eustelle ne fut baptisée que cinq jours après sa naissance, et elle frémira plus tard au souvenir de ces jours passés dans la captivité de Satan, pendant lesquels elle eût pu mourir. Assez frêle, n'ayant pu être nourrie par sa mère trop faible, elle faillit être emportée deux fois par la mort, étant encore

au berceau, et à l'âge de huit ans. Envoyée à l'école jusqu'à l'âge de dix ans seulement, elle y apprend à lire et à écrire « sans trop offenser la grammaire et l'orthographe. » Elle fait sa première communion à onze ans, pour la Fête-Dieu 1826. Son habileté presque innée pour les travaux d'aiguille les plus fins décide de sa vocation de lingère. Sa mère la met en apprentissage. Quand elle en sort, on lui propose d'entrer en service dans une honorable famille, mais elle refuse, craignant de n'y avoir pas assez de liberté pour sa dévotion ; et elle continue à travailler de son métier, soit à la maison paternelle, soit « *en journée* » dans les familles qui se la disputent pour son habileté et sa conscience professionnelle. Obligée de choisir, elle va de préférence dans les familles les plus capables de l'édifier. Elle tente d'entrer en religion, vers vingt ans, pour obéir au conseil de son curé, M. Jouslain, mais ne reste que quinze jours chez les Sœurs de *Notre-Dame de la Charité du Refuge* (*Dames Blanches*) de La Rochelle, et revient chez ses parents. A vingt-trois ans, elle cesse d'aller travailler à la journée, s'établit en ville dans une modeste chambre, prend à son tour des apprenties, qu'elle formera à la piété, tout en leur apprenant son métier de lingère, devient sacriste de Saint-Pallais, chargée de l'entretien des linges, nappes d'autel et ornements. Elle ne quitte Saintes que pour faire à La Rochelle deux courts voyages, tombe gravement malade successivement en 1840, 1841 et 1842 : cette troisième maladie l'emporte.

Dans le cadre de cette vie, à la fois si humble, si simple et si courte, Dieu fit en elle des merveilles de grâces !

II

La suavité et la force de l'action divine n'apparaissent nulle part mieux que dans le mystère de la sanctification des âmes. Toujours la grâce prévient l'homme ; mais la fidélité prompte à y répondre, elle-même œuvre de la grâce qui met en marche la liberté, appelle de nouvelles effusions. Dieu ne demande qu'à se donner. Ce n'est pas lui qui met des limites à ses faveurs. Si l'âme qu'il aime n'y met pas d'obstacle, si elle ne résiste pas, c'est sans mesure qu'il l'enrichit, sans arrêt qu'il l'élève. Qu'une âme se renonce vraiment, accepte de se vider elle-même, Dieu la remplit, et l'inonde. Sa vie est alors un rythme merveilleux, de fidélités toujours plus généreuses, et

de dons divins toujours plus précieux : c'est toute la vie de cette humble vierge.

Les fautes sur lesquelles elle gémit sont du même ordre que celles au souvenir desquelles pleurait sainte Thérèse : naïf orgueil de succès enfantins, dissipation et relâchement dans les années qui suivirent sa première communion, distractions trop aimées, récréations qui auraient pu être périlleuses, mais où son innocence et sa pureté ne furent même pas éclaboussées, joie d'être aimée et jolie, goût de la parure, désir de plaire, amour de la danse. Mais, dès sa première visite, Jésus avait blessé ce cœur. Dieu la voulait toute à lui, et ces attaches au monde empêchaient l'essor. Il faudra briser ces liens. C'est là l'œuvre difficile :

« Au milieu de l'orage qu'excitaient dans mon âme le démon et les passions, une voix céleste se faisait entendre de temps à autre : c'était celle du Dieu rédempteur qui m'appelait à lui. *Ah ! je sentais assez alors la pesanteur de mes chaînes ; mais je les aimais encore...* A trois reprises différentes, je me sentis vivement pressée de revenir à Dieu ; la grâce parla à mon cœur avec plus de force qu'à l'ordinaire. Parfois je ressentais les mouvements d'une ferveur peu commune : *il me semblait que j'allais changer tout d'un coup.* Mais quand il fallait me déterminer à un parti généreux, ma prétendue conversion s'évanouissait comme la fumée... » (*Vie*, p. 18.)

Dans cette lutte où le démon dispute son âme à Dieu, elle connaît non seulement les répugnances de la nature, la crainte du monde, — Que dirait-on ? N'était-elle pas jeune ? Pourquoi se priver de tout ? — mais jusqu'à l'angoisse du désespoir, par laquelle Dieu commençait à l'épurer. « La miséricorde n'est pas pour moi. Ce n'est pas pour moi qu'Il a souffert la mort du Calvaire. Jamais je n'aurai part au bienfait de la rédemption. » (*Vie*, p. 20.)

Deux victoires dont le monde ignore le mérite, mais soupçonne la portée, la donnent à Dieu : l'une qu'elle remporte sur le respect humain en s'exposant à la raillerie pour observer la loi du carême dans une réunion où on l'a conviée, l'autre qu'elle gagne sur elle-même, lors du jubilé de 1829, en faisant, à son confesseur qui l'engage à répondre aux desseins particuliers de Dieu sur elle, « la promesse de renoncer aux plaisirs. » (*Vie*, p. 22.) La miséricorde de Dieu la poursuit. La protection de la Sainte Vierge, à qui elle se confie spécialement

et qu'elle prie avec une grande fidélité, la garde. Elle manque trois fois à sa promesse de ne plus danser, mais sans y prendre goût. Elle sent que le Seigneur l'a détachée et, rompant définitivement avec le monde, elle déclare, à Pâques 1829, qu'il ne sera plus rien pour elle.

Elle a quinze ans. Plus tard, elle chantera, sur un mode enthousiaste et céleste, sa libération par la miséricorde du Christ, car, avec une théologie très sûre de l'efficacité de la grâce, elle ne se glorifiera pas en elle-même, mais rapportera toute la gloire à Jésus.

Dès lors, elle se sent portée « sur les ailes de la grâce ». Trois ou quatre mois après sa conversion, elle ne ressent plus ni passions, ni habitudes, ni inclination au mal, pas la moindre affection pour quelque péché que ce soit. Et néanmoins, elle redouble de prudence pour ne pas s'exposer à la tentation, renonce à toutes distractions, même celles qu'on lui présente comme les plus innocentes, à la société et à l'amitié de ses compagnes, sans craindre ni railleries, ni reproches, les bravant même, avec une force déjà héroïque et dans la joie de souffrir « quelque chose pour Jésus-Christ ». Bientôt, elle le pressent, « Jésus lui tiendra lieu de tout ». L'inspiration de la grâce lui commande de sacrifier sa chevelure, qu'elle a fort belle; par une sainte diplomatie, elle obtient de sa mère la permission de la couper. Nul sacrifice ne lui coûte : elle les accepte tous avec bonheur pour Jésus qui lui dit intérieurement, chaque fois qu'il lui en propose de nouveaux : « Ma fille, refuserais-tu cette croix pour l'amour de moi ? » (*Vie*, p. 31.)

De grandes épreuves vont venir, Dieu permettra que le monde et le démon se déchaînent contre elle. Et lui-même mettra le feu dans son âme pour la purifier.

Sa piété soulève contre elle la colère et les insultes de toute la ville. « Combien, dit-elle en parlant du monde, n'eus-je pas à souffrir de ses sarcasmes, de ses persécutions, de ses railleries sans nombre ! On ne s'occupait que de moi; j'étais montrée au doigt lorsque je passais dans les rues; j'étais l'objet des injures les plus grossières. » (*Vie*, p. 33.) Pour la blâmer, tous s'accordent. Les personnes de piété sont les plus acharnées contre elle, pour sa piété même et son oraison continuelle, Les siens s'alarment de cette coalition. Son père la menace et lui commande de changer sa manière de vivre. Mais, avec une

sainte fermeté, une douce ténacité, un humble respect de tous, une charité délicate, et, quand il faut parler pour se défendre, beaucoup de finesse et d'esprit, elle résiste, non par entêtement, mais parce qu'elle ne peut s'écarter d'une voie qui lui est tracée par Dieu même. Rien ne la fait fléchir et rien ne lui donne du cœur comme ces persécutions. Elle sait que « Dieu a attaché une grande partie de ses grâces à la fidélité qu'il demande aux voies qu'il inspire ». (*Vie*, p. 36.)

Dieu seul la console en ces tribulations, dont elle ne parle même pas à son confesseur. Celui-ci, excédé des plaintes de la paroisse contre sa pénitente, lui interdit même de rester plus d'une demi-heure chaque matin à l'église. Elle obéit, se retirant tout de suite en sa chambre, « où personne, dit-elle, ne pouvait m'empêcher d'être heureuse ». (*Vie*, p. 40.) Et la promptitude de son obéissance fait abréger l'épreuve. Elle pourra, désormais, demeurer à l'église autant qu'elle voudra.

Dieu continue à la *séparer*. Et, à mesure que son renoncement devient plus parfait, il la presse de répondre aux exigences divinement suaves de son amour : « Oh ! ma fillle, les jouissances qui te seront données, si pour moi tu te prives de toute créature, surpasseront infiniment toutes les satisfactions d'ici-bas, et tout ce que ton esprit même pourrait en concevoir..... Je ne veux point forcer ta volonté : je te laisse libre d'acquiescer ou de résister à mes tendres sollicitations. Le degré de ta générosité envers moi sera la mesure de mon amour à ton égard. Oh ! ma fille, mon cœur brûle du désir de se communiquer à toi. Tu combleras mes vœux en ne mettant aucun obstacle à l'effusion de mon amour. » (*Vie*, p. 50.) Elle n'a qu'un désir : combler les vœux de Jésus.

Pour briser tous les liens, devenir tout à fait libre pour Dieu, elle mate sa chair et augmente de jour en jour ses macérations. Elle ne s'arrêtera pas dans cette voie, sans laquelle il n'est pas de sainteté, et, si l'obéissance lui fait, plus tard, un devoir de renoncer à ses austérités, ce sera pour elle une pénitence plus dure, qu'elle acceptera avec une admirable promptitude d'amour obéissant. Elle se dispose ainsi aux grandes épreuves et aux purifications passives qui ne tarderont pas : « Jésus permit que mon âme fût livrée à un déluge de peines intérieures. Elles furent si effroyables que le souvenir m'en fait frémir. Loin d'exagérer leur nombre et leur qualité, il me serait impossible de les exprimer entièrement. Il en est

que j'ai souffertes sans les comprendre aucunement. » (*Vie*, p. 52.) Elle subit des agonies qui la mettent aux portes de la mort. Et, bien qu'au plus fort de ses souffrances elle ait, habituellement, un air de joie qui fait envier son bonheur à tous ceux qui la voient, ce qui transparaît au dehors de ses tourments intérieurs fait qu'on s'étonne que son frêle organisme n'y succombe pas.

Tentations horribles contre la chasteté, toutes semblables à celles de sainte Catherine de Sienne, martyre que « seuls peuvent comprendre ceux qui en ont fait l'expérience » (*Vie*, p. 52), délaissements intérieurs, désolations, sécheresses, impossibilité de prier même vocalement, tristesse de ne pouvoir aimer, sentiment que Dieu la repousse sans retour et lui dit : « Va, je te rejette, tu ne me seras plus rien ! » (*Vie*, p. 53), elle connaît toutes les épreuves des deux « *nuits* ». Dieu la tourmente d'une manière admirable. Elle accepte et endure « tout par amour et reconnaissance », entrant dans les vues adorables du Maître, reconnaissant que ces rigueurs sont autant de bontés, ambitionnant de se rendre en tout conforme à son Divin Modèle, et embrassant, pour sa gloire, cet état crucifiant. Pour rien au monde elle ne voudrait en être délivrée : « Oh ! pour le ciel entier, je n'aurais pas voulu refuser de boire la plus légère goutte du calice que son amour me présentait ! » (*Vie*, p. 63.) Il ne vient pas un instant à sa pensée de demander à Notre-Seigneur la cessation de ses peines, et, faisant écho au cri de sainte Thérèse et de tous les grands amants de la souffrance, quand l'épreuve cesse ou s'atténue, elle est inquiète. Il lui manque une chose : la croix, « et vraiment, dit-elle, je l'avais précisément parce que je ne l'avais pas ! » (*Vie*, p. 61) (1). Quand la souffrance revient, elle en bénit Dieu et lui demande même, saintement insatiable de la joie de souffrir, de daigner encore ajouter à ces douleurs, qui la mettent dans l'impossibilité de perdre sa Présence. Les exigences divines redoublent d'année en année et presque de jour en jour. L'amour se montre saintement cruel, tant il exige de renoncement et de perfection. Dieu est jaloux. « Je veux, lui dit Jésus, te posséder entièrement parce que je veux sans mesure te donner ma grâce et mon amour. » (*Vie*, p. 64.) Marie-Eustelle répond

(1) Le mot du Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort est plus bref, mais non pas plus beau : « *Pas de croix : quelle croix !* »

avec un empressement croissant et un élan toujours plus généreux. Dieu ne l'appelle pas à embrasser dans le cloître l'état de perfection, car elle a une mission à remplir dans le monde. Il faut qu'elle soit sainte, sans cesser d'être lingère : La sainteté, que la vie religieuse facilite, est possible partout ; la grâce n'est pas liée à une forme de vie, et les ouvrières en couture et en lingerie ont besoin d'une protectrice céleste. Mais Marie-Eustelle pratique depuis longtemps ou depuis toujours le triple renoncement évangélique. Sa chasteté, sa pauvreté, son obéissance, sont héroïques. Aussi, quelle joie quand elle obtient successivement, après des années d'épreuve et de délai, la permission de faire le vœu de chasteté, puis celui de pauvreté, et lorsque son évêque, qui lui défend d'émettre un vœu spécial et perpétuel d'humilité, l'autorise pourtant à le renouveler chaque matin pour la journée !

Ces vœux ne sont que des signes d'un dépouillement chaque jour plus complet, qui aspire à l'être toujours davantage et que Dieu, son seul Maître, lui apprend dans le silence de l'oraison. Car elle n'eut, à proprement parler, de direction humaine que vers la fin de sa vie. Mais, formée à l'école de Jésus, qui la préserve de toute illusion, elle gravit, un à un, les degrés de la contemplation. Des dernières étapes de son ascension, ses lettres seules témoignent, trop brièvement et de façon trop fragmentaire ; et son autobiographie, qu'elle commença d'écrire, par obéissance, peu avant de mourir, s'arrête malheureusement aux quatre dernières années de sa vie : Dieu n'a pas voulu qu'elle nous laissât, dans un livre achevé, le récit suivi des faveurs les plus hautes qu'elle reçut de l'Époux. Nul doute d'ailleurs qu'elle ne soit montée à une très sublime contemplation. Dieu ne trouvant pas d'obstacle en cette âme, l'irruption de la lumière en elle est continue. L'amour la dévore : « *Il faut que je meure pour pouvoir aimer comme je veux aimer.* » (*Vie*, p. 97.) Les ardeurs séraphiques la consument, et son pauvre corps succombe sous l'abondance des dons célestes. La richesse de Dieu l'écrase. Ses dernières années ne sont qu'une longue défaillance, presque ininterrompue. « Si Jésus continue envers mon âme ses faveurs, écrit-elle, je sens que mon cœur ne pourra soutenir l'action de ce feu divin. » (*Vie*, p. 89.)

Elle tombe malade en 1840 : « On dit que, si je suis malade, c'est par ma faute. Ah ! ceux-là n'entendent rien à ce qui me

fait souffrir. » (*Vie*, p. 90.) « Vous savez bien, vous, dit-elle un jour en souriant au prêtre qui avait soin de son âme, vous savez bien ce qui me fait mourir ! » (*Vie*, p. 106). Elle se sent la victime de Dieu, et Jésus le lui dit. Martyre de l'amour, elle ne veut que le bon plaisir divin. La volonté de Dieu est son paradis. Elle est contente d'être malade, et malade comme elle l'est, puisque le bon Dieu le veut ; elle se trouve très bien ainsi, puisque Jésus le veut. Qu'est-ce que la souffrance pourtant terrible qu'elle endure, auprès de ce que Jésus a souffert sur la croix? Elle va mourir. Qu'importe ! elle ne désire rien d'autre. Au moins pourra-t-elle aimer. Mais elle ne demande pas à partir pour le ciel. Si Dieu veut qu'elle reste, elle est prête à souffrir ainsi toute l'éternité. Souffrir en la présence de Jésus n'est pas réellement souffrir.

L'heure n'est pas venue, mais ne tardera pas. Eustelle se guérira, tombera encore, se relèvera de nouveau. Elle peut reprendre ses occupations de sacriste à Saint-Pallais. Mais, de plus en plus affaiblie dans sa chair, par l'afflux précipité des grâces divines, elle achève de s'y épuiser, pendant la Semaine Sainte de 1842. Une troisième fois, elle tombe malade et ne se relèvera plus. Mais, déjà, elle n'est plus sur la terre ; son âme est dans une continuelle et sublime oraison. Dans un abandon plus soumis encore, une fusion plus intime de sa volonté à la volonté divine, toute perdue de Jésus, elle s'endort en Lui pour reposer à jamais en LUI ! « *Je repose en Jésus* » sont les seuls mots que, dans la hardiesse confiante de son amour, elle veut qu'on grave sur son tombeau. (*Vie*, p. 119.)

III

Les œuvres de Dieu sont admirables de variété. Les âmes qui se ressemblent le plus diffèrent entre elles plus que deux mondes. Tous les saints sont semblables, parce que la charité, dont l'excellence fait la sainteté, est une, et qu'est une aussi la voie du renoncement, de dépouillement, de mort à soi-même par laquelle l'âme se livre aux purifications divines. Et pourtant, entre eux, quelle étonnante diversité de physionomies ! La connexion nécessaire des vertus exige leur développement parallèle et simultané. On ne grandit pas dans l'une sans progresser à la fois dans toutes les autres. Et pourtant

chaque saint a sa vertu de prédilection ! La piété catholique ne peut négliger aucun des mystères dans lesquels Jésus se donne à aimer ; l'amour du Dieu jaloux doit s'étendre à tout ce que Dieu prescrit d'aimer en lui, ou pour l'amour de lui, et, néanmoins, chaque âme a des attraits spéciaux, pour une vérité, pour un mystère, une dévotion préférée. Chaque saint a sa marque personnelle. Dieu appelle chaque âme par son *nom* et ce nom est incommunicable.

Cette plénitude catholique de la vertu, cette universalité de la dévotion est très manifeste en Marie-Eustelle : « *J'aimais toutes les vertus,* autant les unes que les autres, et d'une affection entière et parfaite. » (*Vie*, p. 123) (1). Toutes les dévotions catholiques sont les siennes. Elle est si occupée de la passion et de la croix, aime si ardemment le Sacré-Cœur, que le Sacré-Cœur lui est manifesté et qu'elle voit Jésus sous les traits de l'*Ecce Homo*. Toutes les dévotions de l'Église lui sont chères : sa piété est très liturgique. Elle a, comme tous les saints (2), une grande tendresse pour la Très Sainte Vierge, qu'elle a appris à aimer de bonne heure, à qui elle se consacre spécialement le jour où elle émet son vœu de chasteté perpétuelle, le 2 février 1837, et elle porte toujours sur elle cette consécration qui se termine par ces mots : « O Marie, je vous appartiens, j'espère tout de vous. » (*Vie*, p. 66.) Marie l'assistera dans le dernier assaut de Satan, au cours de sa dernière maladie.

(1) Elle continue : « Je ne saurais presque dire lesquelles m'ont plu davantage et pour lesquelles j'aurais eu plus d'attraits. J'aimais beaucoup l'humilité et la charité, mais j'aimais autant la patience, la douceur. L'obéissance me ravissait ; la charité pour le prochain me charmait ; la prudence, la justice, la force, la tempérance, m'étaient infiniment chères ; j'appelais la pauvreté ma sœur ; j'étais portée à la mortification extérieure, je sentais tout le prix de la mortification intérieure, qui est la gardienne de la céleste pureté. La foi semblait n'avoir plus pour moi aucun nuage ; l'espérance était si ferme dans mon âme qu'elle me faisait jouir par avance des prémices du ciel ; et ce divin amour, cet amour ravissant, entraînant, enivrant, vous savez, mon Père, qu'il est dans mon cœur. »

(2) Jésus ne communique aux âmes sa sainteté que dans la mesure où il leur donne, pour être la leur, *Sa Mère*, dispensatrice nécessaire et canal obligé de ses grâces. « *Il me donne sa Mère* », écrira *Sœur Marie-Saint-Anselme*. (« *Sœur Marie-Saint-Anselme* », 1 vol. Paris, Perrin, 1921, p. 49.) Il a commencé sur la croix, en la donnant à saint Jean.

Ainsi, aucun exclusivisme. Aucun choix qui aurait compromis l'harmonieux développement des vertus dont la charité divine est le lien parfait. Aucune singularité ou étroitesse de dévotion chez cette fille de l'Église catholique. Elle a, néanmoins, son mystère de prédilection : la divine Eucharistie. Elle a une passion, une folie : l'amour de Jésus au Saint-Sacrement.

Sa conversion est liée à sa communion pascale de 1829, comme ses premiers désirs d'être à Dieu remontent à la première visite sacramentelle de Jésus : « Je dois à la divine Eucharistie d'avoir été sitôt affranchie des liens du péché..... O Jésus, mon amour, vous êtes mon tout en tout, mais c'est particulièrement dans l'Eucharistie. » (*Vie*, p. 28.) Le tabernacle est son centre. Sa joie est immense quand elle obtient de communier tous les quinze jours, et, dès ce moment, elle ne pense qu'à obtenir de s'approcher tous les huit jours de la sainte Table. Par un pieux stratagème, elle obtient deux communions par semaine. Elle refuse d'aller « en condition » pour une seule raison qu'elle avoue en pleurant à sa mère : la crainte de ne pouvoir assister chaque jour au Saint Sacrifice et faire toutes les communions qu'on lui permet. Son âme se fond de reconnaissance quand elle peut recevoir Jésus-Hostie trois fois par semaine. Enfin, quand, en 1838, son confesseur l'admet à la communion quotidienne, cette faveur — c'en était une alors et très rare — la comble d'une allégresse infinie. Au plus fort de ses tentations et de ses scrupules, la crainte du sacrilège que Satan essaie en vain de lui inspirer ne pourra pas lui faire manquer une seule communion. Sa grande privation, pendant sa maladie, est de n'avoir pu communier, et quand, à peine convalescente, elle peut retourner à l'église, et, après plusieurs semaines de jeûne, recevoir son Dieu, elle soupire ce mot qui dit toute l'impatience de son amour : « *Ah ! que j'avais faim !* » (*Vie*, p. 95) (1). Dans ses autres maladies, sa grande souffrance est d'attendre entre deux communions. Cette faim de Dieu lui fait perdre la notion du temps. Nous avons déjà dit qu'elle en mourut. Tout ce qui touche à Jésus-Hostie lui est, pour cette raison, particulière-

(1) « J'ai faim, oui j'ai faim, on ne communie pas assez ici », dira, encore jeune pensionnaire, Jeanne Taillandier, la future Sœur Marie-Saint-Anselme. (« *Sœur Marie-Saint-Anselme* », p. 9.)

ment cher : le ciboire, les linges sacrés, le tabernacle où Il repose. Sa joie est immense d'embellir l'autel et de travailler à l'orner. Y eut-il jamais sacriste pour travailler avec plus d'amour autour de l'autel, pour le corps sacramentel du Christ? Elle en eût été jalouse. Une autre joie qui la transporte est de préparer aux visites de Dieu la chambre et le cœur des malades, d'accompagner Jésus chez eux, et de se placer aussi près que possible du prêtre, de façon à ne pas perdre un instant de vue le Ciboire et l'Hostie. Tout dans sa vie, jusqu'à ses rêves, a pour objet l'Eucharistie. Ne se voit-elle pas prêtre et officiant à l'autel? Son ardeur insatiable a peine à se contenter de la communion quotidienne, tant elle voudrait que fût permanente la présence sacramentelle de Jésus en elle. L'Eucharistie est le centre de son oraison. Elle y revient toujours, et elle enseigne aux autres sa méthode, quand on la consulte sur les voies spirituelles.

Elle est l'apôtre de la communion fréquente, dont elle parle, en 1840, absolument comme Pie X en 1906. Encore enfant, à qui s'étonnait de la voir communier si souvent, sous le beau prétexte que des personnes meilleures qu'elle communiaient moins, elle répondait : « Je suis loin d'être bonne, je l'avoue, mais ce n'est point parce que je m'estime que je communie. Au contraire, c'est parce que je sens combien j'ai besoin de communier pour devenir meilleure. » (*Vie*, p. 39.)

« Gardez-vous, écrit-elle à une amie, de tomber dans le piège que vous tend le démon, en vous suggérant la pensée de laisser la communion fréquente, pour ne la faire que comme tant d'autres qui peut-être ne se sauveront pas. Vous êtes trop faible pour que la communion de chaque mois entretienne dans votre âme la vie du divin Modèle que vous êtes obligée de retracer en vous : imitation sans laquelle on ne peut être prédestiné. Notre-Seigneur nous dit dans l'Évangile ces paroles qu'il adressait à son Père céleste : *O mon Père, que ceux que vous m'avez donnés soient un avec moi, comme je suis un avec vous.* Voyez dans ses paroles le désir du Sauveur. Comme elles tendent à l'union la plus parfaite! et ne pensez pas l'acquérir, cette union, en vous éloignant du moyen qui l'établit, qui l'entretient, qui la conserve, qui la fait croître dans le temps pour la consommer dans l'éternité. Compter avec Dieu, ainsi que vous le feriez en adoptant cette marche, ce serait le contraindre à vous retirer ses grâces. Il a droit d'attendre de

vous la vie la plus parfaite, l'amour le plus généreux. Sous prétexte d'éviter l'orgueil, vous négligeriez le moyen qui le détruit! Humilité, humilité, humilité, confiance. Détruisez l'amour-propre qui est en vous, et pour cela communiez avec humilité. Je désire que vous renonciez à vos idées : elles me font de la peine. Adieu. Soyez à Jésus par Jésus. » (*Vie*, p. 136.)

Elle répète souvent ces conseils à des âmes timorées. Et elle, si humble, se sentant comme infaillible sur ce sujet, elle va jusqu'à écrire : « *J'ai autorité pour vous le dire.* » (*Vie*, p. 137.) Tant il est vrai que le meilleur maître de théologie est l'Esprit-Saint. C'est que toutes les forces de sa foi et de son amour sont concentrées sur l'Eucharistie. « Saint Paul s'écriait : *Je ne sais que Jésus, et Jésus crucifié.* Moi je ne sais que Jésus, et Jésus dans l'Eucharistie. Il est toute ma pensée, toute ma vie. Jour et nuit je pense à Lui. » (*Vie*, p. 153.)

Avant le jour elle est au pied du tabernacle, et, souvent, elle attend à genoux sur le seuil de l'église l'heure, qu'elle a devancée, où l'on ouvre les portes. « Comme un cierge, elle se consume sans fin devant le tabernacle », dit son nouveau biographe. (*Vie*, p. 154.)

« La lampe, en se consumant devant Dieu, écrit Marie-Eustelle, me faisait souvenir que, moi aussi, je devais brûler et me consumer, en sa présence, pour honorer, par ma destruction entière, la grandeur et la souveraineté de son être. » (*Vie*, p. 156.)

Sa grande peine est de le quitter après les heures d'adoration du matin; sa grande joie est de lui revenir, quand le travail de la journée est achevé et de rester abîmée devant lui. Son bonheur est, le dimanche et les fêtes, de ne pas quitter, pour ainsi dire, le divin Prisonnier et de l'adorer tout le jour, dans une muette oraison.

« Une épouse laisse-t-elle indifféremment son époux? Peut-elle voir et aimer autre chose que lui? Jésus était pour moi, comme pour l'Épouse des Cantiques, ce Bien-Aimé, choisi entre mille. Oh! qu'ils sont divins les entretiens que l'on a avec Jésus! Que les heures, alors, passent vite! Que ses paroles sont délicieuses, suaves, paisibles! Que ses caresses sont douces!... » (*Vie*, p. 155.)

Elle voudrait voir toutes les âmes adorer comme elle, et souffre indiciblement de savoir Jésus méconnu. Dans son bonheur de

le recevoir, sur son lit de malade, sa grande tristesse est de penser au peu d'hommages qu'il a reçus en chemin.

Et, quand elle adore ainsi, à plus forte raison quand elle communie, elle entre en des transports, son âme a des élans, sa joie s'exprime avec une richesse et un accent qu'on ne trouve que chez les grands mystiques, avec lesquels il n'est point douteux qu'elle soutienne la comparaison.

Ses cris d'amour, ses ferveurs, ses ivresses saintes et ses folies pour Jésus, « son frère et son ami », font de ses lettres et de son autobiographie un des plus beaux livres qui aient été écrits dans une langue humaine, sur la divine Eucharistie(1). Nous envions à son biographe la douce joie qu'il a eue de pouvoir pieusement les transcrire en grande partie. Recopions du moins cette prière :

« O mon unique amour, mon cher Jésus, mon doux miel, le centre de mon être, les délices et le repos de mon âme! Part précieuse que j'ai choisie! Part qui ne me sera point ôtée! Car je me confie pleinement en vous, ô mon Bien-Aimé, que j'aime de toute l'étendue de mon cœur, de toutes les puissances de mon âme! Oui, mon Sauveur, vous savez que je vous aime en tout, au-dessus de tout, préférablement à tout. Je vous aime par amour pour vous, pour vos perfections infinies, parce que vous êtes ce que vous êtes. Je vous aime parce que je vous aime. Vous êtes l'amour même, ô mon Bien-Aimé! comment ne pas vous aimer? Donnez-moi la connaissance des chérubins, pour vous aimer de l'amour des séraphins. Donnez-moi de vous aimer de l'amour dont vous aime Marie, votre divine Mère, de l'amour que vous vous portez à vous-même. Je vous aime! Que ne puis-je aussi vous faire aimer! Que ne puis-je me sacrifier de nouveau pour procurer votre gloire! O amour de Jésus, tu m'enlèves à moi-même! Achève ta victime, rends-moi la vie, en me donnant la mort. Je me livre à tes traits. O Jésus! Voici mon cœur!... Il ne bat que pour vous, mon digne Ami. Prenez-le! Que le sang qui y coule puisse un jour couler pour l'amour de vous! O mon

(1) Aussi ne faut-il pas s'étonner de la part posthume qu'eut cette humble jeune fille dans toutes les grandes œuvres eucharistiques entreprises depuis plus d'un demi-siècle. De plusieurs elle a été, par ses écrits et son exemple, l'inspiratrice, et du haut du ciel la protectrice invisible.

Dieu ! vous voyez mes désirs, je veux vous voir, j'en ai besoin, je meurs de ne pas mourir ! O sainte Sion, comble mes vœux, ouvre tes portes éternelles, laisse-moi contempler l'objet de mon amour ! je le vois ! il m'appelle !... C'est Jésus que j'aime ! ! !... » (*Vie*, pp. 113-114.)

***

Presque au lendemain du jour où le grand Pape Pie X, par les décrets si justement appelés libérateurs, a ramené, vers Jésus-Eucharistie, les âmes que les restes inconscients d'une glaciale et mortelle hérésie en tenaient encore éloignées, c'est une douce harmonie providentielle de voir introduite la cause de la vierge séraphique de Saint-Pallais de Saintes. Puisse cette cause rapidement progresser et aboutir, avec d'autres, qui la touchent de près : celle des martyrs des Carmes, au nombre desquels était le dernier évêque de Saintes; celle, moins avancée, mais non moins belle, des Prêtres déportés qui aimèrent, eux aussi, héroïquement l'Eucharistie.

Puissent les fastes épiscopaux de l'Église de Saintes, qui s'ouvrent par le martyre de saint Eutrope, se clore bientôt par le martyre canoniquement proclamé de son dernier pontife, Pierre Louis de la Rochefoucauld, et les martyrs de l'Ile Madame se grouper en glorieux cortège autour de son trône ! Dieu veuille qu'à côté de la première Eustelle, fille spirituelle, compagne de passion de saint Eutrope, nous puissions publiquement honorer et prier son humble sœur, jeune comme elle, vierge comme elle, comme elle aussi martyre, mais de l'amour non sanglant, et portant, avec celui de la Reine des Martyrs et des Vierges, son nom lumineux ! Toutes les âmes eucharistiques partageront cette joie !

Léopold Lavaud,
Grand Séminaire de La Rochelle.

TEXTES ANCIENS

Sermon pour la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge

« Venez à moi, vous tous qui me désirez, et vous serez remplis de ma naissance. » (Ecclésiastique, XXIV, 26.)

1. La naissance de la Vierge, modèle et cause de notre renaissance en Dieu. — 2. C'est l'attachement aux créatures qui est le plus grand obstacle à cette renaissance. — 3. Nous avons l'obligation grave de nous défaire de cet attachement. — 4. Sans le détachement, pas de sanctification et pas d'œuvres vraiment divines. — 5. Curieuse application d'un texte de Job à la vigilance que nous devons mettre à purifier notre cœur de tout attachement. — 6. Générosité de l'âme détachée. — 7. Danger de l'attachement inconscient à des biens intérieurs et utilité de l'obéissance à un bon directeur ou au confesseur. — 8. Prions la Vierge, qui nous a donné l'exemple de l'obéissance, de nous prendre sous sa conduite.

1. On fête aujourd'hui l'aimable jour où la divine Vierge, notre Dame, est née pure, sans tache et sainte, du sein maternel dans lequel elle avait été sanctifiée (1). En elle, nous est rendu, ce qui avait été perdu dans le Paradis, la noble image que le Père avait modelée à sa ressemblance, en sorte que la Vierge est maintenant, avec le Père, une régénératrice qui rend à tous ses fidèles la vie de leur origine. Dieu, dans son infinie miséricorde, ayant voulu, par elle, nous relever de

(1) Cette phrase suppose que Tauler partageait l'opinion de saint Thomas et de la plupart des grands Docteurs du Moyen-Age, sur la sanctification de la Sainte Vierge, après sa conception et avant sa naissance (S. S^{te} Th., III P. 5, XXVII, a. 1).

l'abîme éternel, dans lequel nous nous étions précipités, autant qu'il dépendait de nous.

Voici donc ce qu'on lit au sujet de cette Vierge et c'est une parole de la Sagesse : « *Venez à moi, vous tous qui me désirez, et vous serez remplis de ma naissance.* » Ces paroles se rapportent, à proprement parler, au Père céleste ; elles dirigent notre pensée et notre désir vers la naissance qui se produit en Lui, mais elles s'appliquent aussi, ces paroles, et dans leur propre sens, à la sainte Vierge, car la même naissance qui s'accomplit dans le sein du Père céleste, de toute éternité, lui appartient aussi. Elle a le même Fils (1) et nous invite à nous surélever pour être remplis de l'aimable naissance. Elle dit : « A vous tous qui me désirez vraiment, à vous tous qui désirez, en vérité, cette naissance, il en sera donné, parfois, un petit rayon (2). » Et cela, pour que votre désir s'excite et s'enflamme à désirer encore davantage. Vous direz alors, avec saint Augustin : « Seigneur, tu nous a faits pour Toi, et c'est pourquoi notre cœur est dans une continuelle inquiétude, jusqu'à ce qu'il repose en Toi. »

2. Cette inquiétude, qui devrait être continuelle et sans relâche, est dissipée, empêchée par les naissances étrangères qui s'accomplissent dans l'homme, particulièrement par les choses sensibles, temporelles et fugitives, satisfactions, jouissances prises dans les créatures mortes ou vivantes, amitiés, relations, vêtements, nourriture, bref, tout ce en quoi l'homme met sa jouissance. Ces choses enfantent en toi, elles deviennent en toi principe d'une naissance telle, que Dieu n'enfantera jamais en toi, tant que cette naissance y restera volontaire et consciente, tant qu'y sera cette jouissance, aussi petite et aussi minime soit-elle (3). Cette petite chose t'enlève et te dérobe ton

(1) Littéralement : *Car la même naissance qui est sa naissance, que le Père du ciel a enfantée de toute éternité, elle l'a aussi enfantée.* La naissance, c'est le Verbe, la conscience plénière et amoureuse que le Père prend de lui-même. Ce même Verbe est le terme de l'enfantement de la Sainte Vierge, la personne dont la Vierge devient la Mère en lui donnant la vie humaine.

(2) Nous recevons un rayon de la naissance éternelle, un rayon du Verbe, toutes les fois que grandit ou s'affirme plus explicitement en nous la conscience surnaturelle que la grâce nous donne de Dieu, et qui parfait en notre âme l'image de la Très Sainte Trinité.

(3) Toute chose, aimée pour elle-même et en dehors de l'invitation

grand Dieu et l'aimable enfantement qu'Il voulait et devait accomplir en toi. Elle te dérobe même le désir et la consolation que tu devais y trouver. C'est cette petite jouissance qui te dérobe tout cela. C'est alors qu'on se plaint : « Je suis sans amour et sans désir ! » Eh bien, c'est là tout l'obstacle ; c'est cela qui te paralyse, c'est cela qui retient ton amour et ton désir. Cherche toi-même quel est cet obstacle, car personne ne le sait mieux que toi. Ne m'interroge pas, mais demande-toi à toi-même pourquoi tu n'as ni amour, ni désir. Vous voulez toujours posséder en même temps Dieu et les créatures et c'est impossible. Jouir en même temps de Dieu et des créatures ? en pleurerais-tu des larmes de sang, c'est impossible. Il ne s'agit pas, ici, des choses dont on a besoin ou que l'on possède par Dieu et en Dieu, ou bien encore de choses dont la nature ne peut pas être privée ; telles sont : le plaisir de manger, si l'on a faim, le plaisir de boire, si l'on a soif, de se reposer, si l'on est fatigué, de dormir, si l'on est en prison (1). Toutefois, si en cela, l'on ne recherche que le plaisir et surtout sans motif de besoin ou d'utilité naturelle, mais pour le seul agrément et la jouissance, cette recherche met obstacle à la naissance divine. L'obstacle est cependant moindre que celui qui vient d'autres jouissances, parce que ces plaisirs tiennent au besoin de la nature et que le plaisir pris en des biens de cette sorte n'est pas séparable du besoin inévitable qu'on en a, aussi longtemps que la nature agit. Mais l'homme qui ne veut pas empêcher la naissance éternelle en lui, qui veut en faire croître le désir, doit prendre garde à cet obstacle de la jouissance qui nous vient des sens, de la nature ou des créatures. Moindre est cette jouissance du créé, plus complète est la divine naissance. Dans la mesure où le froid s'en va, la chaleur vient.

3. Que l'homme veille aussi à ne pas retomber, par sa paresse et sa négligence, dans l'amour de ses aises et dans sa ténébreuse nonchalance. Il y a des gens qui vont aveuglément de l'avant.

et de l'amour de Dieu, met dans notre cœur une image affective, une naissance créée qui s'oppose à l'enfantement spirituel de la naissance divine, de la conscience surnaturelle de Dieu en nous.

(1) On dirait que Tauler a passé quelque temps en prison, ou dans un milieu de prisonniers. Le sommeil est, en effet, la meilleure joie naturelle de tous les prisonniers qui ont de grosses inquiétudes pour le lendemain et n'ont pas de travail pour charmer leurs longues heures de loisir forcé et de solitude.

Tout ce qu'ils font, ils le font tout à fait à l'aveugle, sans raisonner et avec une certaine inconscience. Sache-le bien : sur les fautes que te vaut ton attachement au créé et ton incurie, aussi longtemps que la volonté intérieure ne change pas, le confesseur n'a aucun pouvoir. Te confesserais-tu dix fois le jour, cela ne te servirait de rien, si tu ne lâches aucun des biens créés auxquels tu tiens. Et puis, apprends encore ceci : si tu es trouvé délibérément attaché à l'amour des créatures, tu ne viendras jamais devant la face de Dieu (1). C'est toute l'Écriture qui nous le dit et dans l'Évangile on le lit, à chaque page. Le commandement de l'Ancien et du Nouveau Testament, c'est que l'on aime Dieu, de tout son cœur, de toute son âme, etc... On lit à un autre endroit : « Qui n'abandonne pas tout ce qu'il possède, n'est pas digne de moi. » Et encore ailleurs : « Tous ceux-là n'entreront pas dans le royaume qui disent : Seigneur, Seigneur, mais ceux qui font la volonté de mon Père, ceux-là entreront dans le royaume des cieux. » Croyez-vous que Dieu veut donner son royaume à de misérables créatures et que, pour cela, Il a versé son sang et donné sa vie ? Prenez garde à vous : ne pensez pas que Dieu laissera, ainsi, tout cela se perdre. Si vous pouviez imaginer quelle dure expiation Dieu demandera, vous en sécheriez d'angoisse. Dieu a donné toutes choses, pour qu'elles nous soient un chemin pour aller à lui et il veut que lui seul soit le terme, et pas autre chose, ni ceci, ni cela. Imaginez-vous que cela soit une plaisanterie ? Non, vraiment. Ce n'est pas l'Ordre qui nous fait saints. Ma chape, ma tonsure, mon couvent, mon saint entourage, tout cela ne me fait pas saint (2). Il me faut un fond qui soit saint, vide et pur et libre, pour que je devienne un saint. Que je crie beaucoup : Seigneur, Seigneur ! que je

(1) L'expression : *si tu es trouvé*, indique généralement, dans Tauler, l'heure de la mort. Celui qui meurt attaché aux créatures à un tel degré qu'il soit en état de péché mortel, c'est-à-dire disposé à préférer la jouissance créée à l'accomplissement de la loi de Dieu, sera damné. Celui qui meurt attaché de telle façon au bien créé qu'il soit disposé, pour en garder la jouissance, à commettre le péché véniel, ne verra pas la face de Dieu avant d'avoir été purifié de cette attache par le feu du Purgatoire.

(2) Mais tout cela aide à devenir saint ; ce que d'ailleurs Tauler ne conteste pas et qu'il n'avait pas besoin de dire aux religieuses qui l'écoutaient.

prie, que je lise, que je puisse composer de belles phrases, que je sois très intelligent et que j'aie belle apparence, non, non, avec tout cela, on n'avance pas ; il y faut vraiment quelque chose de plus. Si tu t'y laisses prendre, à ton compte le dommage et pas au mien (1).

5. Avec votre cœur et votre *vouloir foncier* (2) mondanisés, avec vos âmes vaines sous une apparence religieuse, se réalise vraiment en vous ce qui se passe quand on insère une greffe sur un tronc : tous les fruits produits par le tronc ont ensuite les caractères de la greffe et non plus ceux du tronc. C'est ainsi que les naissances étrangères et extérieures, qui occupent votre cœur, donnent à tous vos fruits, comme des greffes, leurs propres caractères (3). Vos bonnes œuvres elles-mêmes, qui devraient être divines, sont, toutes, simplement du créé et n'ont pas de prix, parce que cette naissance du créé en vous s'étend à toutes vos facultés intérieures et extérieures.

Voici ce que dit Job, à ce sujet : « Dans l'horreur d'une vision nocturne, j'ai été saisi d'angoisse et de peur, et là l'esprit a passé en ma présence ; là, se sont hérissés les poils de ma chair » (IV, 12-15). L'horreur de la vision nocturne, c'est la sombre et aveugle occupation du cœur par les créatures. Il s'ensuit une incompréhensible horreur et une peur anxieuse qui fait trembler tous les os.

Le passage de l'esprit en sa présence, c'est le passage de Dieu.

Maintenant, l'Evangile, lui aussi, parle ici d'un passage. Deux *transite*, ce sont deux passages. L'un est celui de l'esprit, c'est-à-dire le Dieu vers nous ; l'autre est notre passage vers Dieu (4). Ce passage comporte une sortie, comme vous l'avez

(1) Puisque je t'ai averti.

(2) Nous employons l'expression : *vouloir foncier*, pour traduire le mot *gemute* qui n'a pas d'équivalent français et désigne notre vouloir spirituel profond, celui qui a pour objet notre bonheur à la façon individuelle dont nous le concevons et qui commande plus ou moins tous nos vouloirs particuliers.

(3) Les naissances extérieures sont toutes les images accompagnées d'attachement ; laissées et gardées dans notre cœur après l'impression de n'importe quel bien créé et en dehors de l'ordonnance de la charité. Ces images ont large part à la direction de toutes les intentions qui donnent à nos actes leur caractère de moralité individuelle.

(4) Dans le texte sacré, il n'y a pas deux *transite*, mais deux formes

entendu : car, ainsi que disent les Maîtres, il ne peut y avoir deux formes en même temps, dans la même matière. Où le feu doit apparaître, le bois doit disparaître ; pour que l'arbre pousse, le noyau doit périr. Le passage de Dieu doit-il se faire en nous avec l'accomplissement de la naissance, la créature doit en nous disparaître.

Saint Grégoire (1) aussi commente ce texte : « *les poils de sa chair se hérissent au passage de l'esprit.* » Il l'applique aux lévites dont on devait raser les poils (2). Voici la signification de ces poils : De même que les poils croissent sur la chair, ainsi croît dans nos facultés, depuis les facultés supérieures jusqu'aux inférieures, l'attachement aux vieilles habitudes. C'est cela qu'il faut raser avec le rasoir effilé d'une sainte application, puis, aiguiser de nouveau ce rasoir, en le repassant à la pierre de l'inflexible, effrayant et mystérieux jugement de Dieu et de sa puissante justice qui ne laisse pas une seule pensée sans la juger. La moindre image, délibérément retenue (3), doit être écartée par un insupportable purgatoire, avant qu'on se présente devant la face de Dieu.

Cependant, après que les poils mauvais et impurs ont été rasés avec le rasoir effilé, ils repoussent de nouveau ; on doit alors recommencer la même opération avec une nouvelle application. Il y a quelques hommes qui sont si appliqués, qu'ils ne prennent pas conscience d'une seule pensée, sans qu'avec l'application d'une volonté de fer (4) elle soit aussitôt rasée. C'est d'abord quelque chose de très dur, cette continuelle

différentes du même verbe *transire*, à savoir le mot *transiret* dans le texte de Job, IV, 15, et le mot *transite* dans le verset de l'Ecclésiastique qui sert de texte au sermon et que le rédacteur du sermon attribue à l'Évangile, sans doute parce que c'est un texte emprunté à la liturgie de la messe du jour. Il nous apparaît une fois de plus que le texte actuel du sermon n'a pas été rédigé par Tauler, mais par les religieuses qui l'écoutaient. Si peu soucieux que Tauler fût des détails, il n'aurait pas cité, comme parole de l'Évangile, un texte de l'Ecclésiastique.

(1) Cf. *Morales*, L. V, ch. XXXIII, dont tout ce paragraphe s'inspire.

(2) Nombres, VIII, 7.

(3) En dehors de la charité, c'est-à-dire pour notre propre satisfaction, et non pas pour notre progrès et celui des autres, dans la vie divine.

(4) Littéralement : avec une application de fer.

vigilance de l'homme sur lui-même. Mais ensuite, avec l'habitude, cela devient tout à fait facile, et où il fallait tout d'abord une application de fer, un souffle suffit.

6. L'homme doit aussi avoir la charité vraiment active, être bon pour tous (1) : non seulement pour certaines personnes en particulier, mais pour tous les hommes, non seulement pour les bons, mais pour tous les pauvres sans distinction. C'est ainsi qu'agissaient les hommes chéris de Dieu, le père et la mère de Notre-Dame, sire Joachim et dame Anne. Ils faisaient, de leur avoir, trois parts : la première était destinée au service de Dieu et au temple; la seconde, aux pauvres ordinaires ; ils vivaient eux-mêmes de la troisième. Sachez-le, où règnent la gourmandise et l'avarice, il y a un impur et grossier précipice qui est tout à fait dangereux.

L'homme devrait être très libéral dans l'usage des misérables biens qui passent. A qui donne, il sera donné ; à qui pardonne, il sera pardonné.

7. Restent, maintenant, certains hommes, si attachés à des biens intérieurs qu'il leur pousse intérieurement de mauvais poils dont ils n'ont pas conscience. Il se pourrait que, pour cela, ils ne vinssent jamais devant la face de Dieu (2). Ces hommes pourraient, par ailleurs, avoir vécu tout à fait purement et avoir aussi pratiqué de grands exercices de piété ; mais ce en quoi ils restent attachés et non abandonnés, est caché dans leur fond, et ils ne le savent même peut-être pas. C'est pourquoi ce serait bonne sécurité, pour les hommes qui vivent volontiers de la vérité, d'avoir un ami de Dieu, auquel ils se soumettent et qui les juge d'après l'esprit de Dieu. Car on ne peut de suite porter ce jugement, sans fréquenter quelque peu les gens qui souffrent de ces attaches intérieures. Les hommes devraient chercher à plus de cent mille, un ami éprouvé de Dieu qui connaîtrait le droit chemin et les jugerait (3). A défaut de ces spécialistes, un confesseur habituel

(1) Littéralement : il doit être *gemeine* ; le mot n'a pas d'équivalent français.

(2) L'attache peut les conduire insensiblement au péché mortel, et, en tous cas, ne leur permet pas d'arriver à la haute perfection de l'union mystique.

(3) L'idéal serait que *l'ami de Dieu* fût le témoin de la vie quotidienne de ceux qui le consultent, ou du moins fût renseigné par les familiers du consultant ; car celui-ci peut difficilement le renseigner sur ses défauts inconscients.

pourrait aussi rendre ce service. Si peu dégrossis qu'ils soient, les confesseurs sont souvent, à cause de leur charge, les porte-parole du Saint-Esprit pour dire ce que, souvent, ils ne savent ni ne comprennent eux-mêmes. On doit se soumettre à eux, leur obéir, et ne pas vivre de soi-même.

8. Nous avons encore ici un parfait modèle dans la divine Vierge Marie. Quand elle était enfant, c'est à ses parents, à son père et à sa mère qu'elle obéissait. Bientôt après, elle passa sous la direction du prêtre, au Temple. Puis, elle se trouva sous la garde de Notre-Seigneur Jésus-Christ, enfin sous celle de saint Jean, à qui Notre-Seigneur demanda de le remplacer. C'est pourquoi nous allons la prier très dévotement qu'elle nous prenne sous sa garde et que, de même qu'elle est née aujourd'hui, elle nous engendre, à nouveau, dans la vie de notre origine. Que cela nous soit donné à tous et qu'à cela Dieu nous aide. Ainsi soit-il.

J. Tauler.

(*Traduction du* R. P. E. Hugueny, O. P.)

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

Les Dominicaines contemplatives

I

Fondation et vue d'ensemble

Les Dominicaines ont été instituées à Prouille en 1206 par l'illustre Patriarche saint Dominique, onze ans avant l'institution des Frères Prêcheurs. Ce grand serviteur de Dieu était alors dans le Midi de la France, prêchant la vérité catholique et luttant contre l'hérésie des Albigeois.

Un jour, neuf dames nobles vinrent le trouver déjà ébranlées par un de ses sermons, et il acheva de les convertir par un miracle. Confirmé à la suite de ce fait dans l'idée d'ouvrir en plein pays hérétique un monastère, où viendraient se réfugier des âmes échappées à la séduction, il suppliait Dieu de lui montrer l'endroit où il devait faire cette fondation.

Or dans la nuit du 21 au 22 juillet, fête de sainte Madeleine, patronne des contemplatives, pendant qu'il priait à Fanjeaux, d'un lieu élevé il vit descendre un globe de feu qui se reposa au-dessus d'une chapelle qu'on appelait Notre-Dame de Prouille. Les travaux furent aussitôt commencés, et le 22 novembre, saint Dominique installait dans son couvent les neuf Albigeoises converties et deux autres personnes, et leur traçait en même temps une règle de vie. En l'espace de cinq années, le nombre des nouvelles religieuses monta à trente-cinq.

A la mort de leur fondateur, en 1221, les Dominicaines comptaient déjà quatre monastères, Prouille, Saint-Sixte à Rome, Madrid et Gormas en Espagne. Bientôt après, s'ouvrit,

à Bologne, le monastère de Sainte-Agnès, où vécurent les Bienheureuses Diane, Cécile et Amée.

La première maison, celle de Prouille, tout en voyant s'accroître son personnel, resta longtemps sans essaimer. Mais, vers la fin du treizième siècle, elle donna plusieurs colonies, à Pontvert en 1283, à Aix en 1290, à Saint-Pardoux en 1292, à Montpellier en 1295.

Dans le nord de la France, un premier monastère est fondé à Montargis en 1240 par la fille de Simon de Montfort, Amicie de Joigny. Un peu plus tard s'établissent, avec l'intervention de saint Louis, les couvents de Rouen et de Poissy.

En 1303, Bernard Gui donnait l'inventaire des maisons de Dominicaines. L'Espagne proprement dite en avait six; l'Aragon, deux; la Toscane, onze; la Sicile, quatre; la Lombardie supérieure, treize, dont neuf dans la seule ville de Milan; la Lombardie proprement dite, treize également (1).

Mais c'est surtout en Allemagne que les filles de saint Dominique ouvrirent promptement un grand nombre de maisons. Au commencement du quatorzième siècle, la seule Province de Teutonie comptait soixante-cinq monastères du second Ordre.

En France, elles continuèrent à subsister avec plus ou moins de prospérité jusqu'au moment de la grande Révolution, qui fit tout disparaître.

Une brochure espagnole publiée en 1914, *Los Dominicos*, a donné un tableau de l'état actuel du second Ordre dans le monde entier; nous le reproduisons.

L'Italie compte 41 monastères; la Province d'Espagne, 41; la Province d'Aragon, 21; la Province d'Andalousie, 38; le Portugal, 1; la Suisse, 5; l'Autriche, 8; l'Allemagne, 3; le Luxembourg, 1; la Hollande, 1; la Belgique, 1; l'Irlande, 2; l'Angleterre, 1; les États-Unis, 6; le Mexique, 7 (?); Trinidad, 1; la Colombie, 1; l'Équateur, 1; le Chili, 1; le Pérou, 5; la République Argentine, 1; la Nouvelle-Zélande, 1.

Quant à la France, elle possède aujourd'hui les monastères suivants : Prouille, Langeac, Nay, Mauléon, Dax, Lourdes, Saint-Maximin, Colmar, Chinon, Rijckholt, Billancourt, Le Saulchoir, Pellevoisin, Dinan.

(1) Danzas, *Études sur les temps primitifs*, t. IV, p. 37.

II

La vie contemplative

Les Sœurs Dominicaines du second Ordre sont vouées à la vie contemplative, dont le but, selon l'expression de saint Thomas, est de *vaquer à Dieu seul* (1). Cette vie est ainsi appelée par opposition à la vie active, qui, tout en aimant Dieu, entend aussi se dépenser pour le prochain, en s'appliquant, par exemple, au soin des malades, à l'éducation des enfants, au service des vieillards et des pauvres. Ces deux vies ont été figurées dans l'Ancien Testament par Rachel et Lia; dans l'évangile, par Marie-Madeleine et Marthe.

Pourquoi la vie religieuse des personnes qui se proposent de ne s'occuper que de Dieu est-elle nommée la vie contemplative? Est-ce parce qu'il leur faudra rechercher et pratiquer cette forme d'oraison qu'on appelle la contemplation, comme si elle était une chose propre au genre de vie qu'elles ont embrassée?

Non, car la contemplation peut se rencontrer chez des religieuses de vie active et même chez des personnes du monde; à celles-ci également, il est permis de la désirer et d'y aspirer, quoique avec plus de difficulté. Il peut même arriver que des religieuses de vie contemplative ne montent jamais à la contemplation infuse, et leur vie n'en sera pas moins la vie contemplative; comme il peut se faire aussi que des religieuses de vie active jouiront de la contemplation, et il sera encore vrai de dire qu'elles appartiennent à la vie active, non pas à la vie contemplative.

Par conséquent ce terme de *vie contemplative* employé pour désigner la forme de certaine vie religieuse, n'offre qu'un rapport lointain avec l'oraison particulière appelée contemplation.

La vie contemplative, d'après le Docteur angélique, c'est de vaquer à Dieu seul, c'est-à-dire de laisser toutes les œuvres extérieures concernant le prochain, pour ne s'occuper que d'œuvres et d'actes destinés au culte divin. Le mot est juste : vaquer à Dieu ou contempler, voilà deux termes à peu près synonymes. Dans tous les actes, en effet, qui tendent directe-

(1) S. Thom., II^{a} II^{æ}, q. 188, a. 11.

ment à honorer Dieu, il existe une certaine contemplation au sens large, qui pourrait être appelée une contemplation active, puisqu'on y retrouve toujours ces deux éléments qui constituent le fond même de la contemplation, le regard fixé sur Dieu, joint à un mouvement affectueux de l'âme.

Dans le sens large, on peut dire que la religion et tous les actes de la piété, quels qu'ils soient, appartiennent à la vie contemplative. Dans tout acte effectivement qui nous porte à Dieu, prière vocale, office, chapelet, méditation, lecture spirituelle, messe, chemin de croix, communion, on distingue deux choses différentes, la forme particulière de l'acte qui peut varier, puis son résultat qui est d'unir à Dieu la pensée et l'amour, autrement dit de faire pratiquer, d'une certaine manière, l'acte contemplatif.

Les moyens d'ascension diffèrent, le terme est le même : c'est Dieu contemplé par un regard que l'amour inspire et accompagne. Prière vocale, méditation, oraison jaculatoire, lecture, chacun de ces actes est comme un aéroplane qui porte en haut l'intelligence pour la mettre en face de la vérité incréée.

Pour les Ordres religieux contemplatifs, la vie ne doit donc pas cesser de s'écouler en la présence de Jésus, afin de l'aimer, de le prier, de l'adorer, de le remercier, de lui offrir louange et réparation. Il faut que les membres de ces Ordres lui rapportent perpétuellement leurs pensées, leurs désirs, leurs affections, leurs actions. Être tout à Dieu en consacrant au culte divin tous les moments de l'existence, tel est l'idéal.

Et voilà ce que s'efforcent de réaliser les Dominicaines du second Ordre. Le fond de la vie contemplative est le même dans tous les Instituts, mais il s'y joint bien des variantes. Ici on chante l'Office et la Messe, ce qu'on ne fait pas ailleurs. Là les austérités sont plus grandes ; là on accorde une place plus importante au travail intellectuel ; là on donne plus de temps à l'oraison, etc.

En ce qui regarde les Dominicaines, elles possèdent, on peut dire, une des plus belles vies qui soient dans l'Église, une des mieux organisées pour donner à la fois satisfaction aux besoins surnaturels de l'âme et à certaines aspirations légitimes de la nature, celle, par exemple, d'offrir un beau culte à l'adorable Majesté.

Et que cette vocation contemplative est précieuse! Saint

Thomas l'a montré dans sa *Somme* : il y a là un amour de Dieu plus parfait, une union plus intime, un contact plus fréquent, une pureté plus grande, une sainteté plus haute, un état qui ressemble déjà à celui du ciel. Il y a plus de joie et plus de mérite ; et l'utilité de ces prières des contemplatives, quoi qu'en dise le monde qui n'y comprend rien, est de très grande importance.

Bref, c'est la meilleure part que ces religieuses ont choisie et qui ne leur sera pas enlevée. Car une fois dans l'autre vie, elles continueront de contempler comme elles le faisaient sur la terre. Ici-bas, elles sont aux pieds de Jésus pour l'écouter, comme autrefois Madeleine. Et après qu'elles se sont exercées plus ou moins longtemps à la pratique des vertus, il les fait passer d'ordinaire à la contemplation infuse et passive, qui devient pour elles ce que fut le Thabor pour les trois apôtres Pierre, Jacques et Jean.

Arrivées là, elles répètent à leur manière, selon la remarque du B. Hugues de Saint-Cher, le mot des témoins de la Transfiguration : *Seigneur, il nous est bon d'être ici : si vous voulez, faisons trois tentes.* Ces trois tentes où s'abritent les âmes contemplatives, quelles sont-elles? La lecture, la prière vocale, l'oraison (1).

Et ne convient-il pas de leur appliquer, à elles aussi, la belle parole qui traduit si exactement la sainteté que doit produire la contemplation : « *Neminem viderunt nisi solum Jesum* : Elles ne voyaient plus rien dans toute leur vie sur la terre que Jésus » ?

III

Des fins de la vie Dominicaine contemplative

La vie contemplative, surtout celle des Dominicaines, doit se proposer quatre buts :

Le premier, c'est d'offrir à Dieu le culte de l'amour, de la louange, de l'adoration. Quoi de plus juste et de plus nécessaire ! S'il est bon que des personnes charitables se mettent au service du prochain, ne convient-il pas également que d'autres ne cessent d'apporter aux pieds de l'adorable Majesté tout ce qu'elles ont d'amour et de pensée ?

(1) B. Hug. a S. Charo, *Gen.* xxx.

« O mes Sœurs, disait souvent Mère Marie de Jésus, du couvent de Toulouse, aimons, aimons notre Dieu. Car c'est notre métier de l'aimer. C'est pour cela que nous avons été créées et que nous sommes venues en religion, et c'est ce que nous ferons éternellement avec les saints et les anges du paradis. Nous devons être des séraphins en l'amour de Dieu, et il faut que ce monastère soit le monastère de l'amour de Dieu. »

Le deuxième but est d'assurer à Notre-Seigneur des amies à toute épreuve, sur lesquelles il pourra compter, parce qu'elles seront toujours prêtes à l'aider dans sa grande œuvre de la rédemption du monde ; des amies qui sentiront vivement les offenses dont on l'accable, et qui les répareront. qui souffriront avec lui, qui rempliront à son égard le rôle des saintes femmes au pied de la croix.

Si en effet les Sœurs aiment Jésus, ne leur sera-t-il pas douloureux de penser qu'il est si méconnu, si oublié, tenu pour rien et méprisé par cette humanité pour laquelle il a répandu son sang, que tant de pécheurs le mettent sous les pieds, et que tant de nations se détournent de lui et ne font aucun cas de son amour et de ses commandements ?

N'est-ce pas pour cela que, dans l'histoire dominicaine, on voit Jésus appeler un si grand nombre d'âmes à souffrir avec lui, à porter de rudes et longues épreuves, à recevoir même, par la stigmatisation, les empreintes de sa Passion douloureuse ? Il avait assigné ce rôle à la Sœur Josepha Kumi, du monastère de Weren. Un jour qu'elle était comme accablée, il lui rappela sa mission de martyre de la charité, et, lui montrant plusieurs milliers de pécheurs près de retomber en enfer, il lui dit : « La charité cause tes douleurs, mais elle te réconfortera. Elle te donnera toujours les forces nécessaires pour supporter de nouvelles peines. »

C'est à elle qu'il disait encore : « Si je n'agréais pas favorablement les prières de ma Mère, et celles de beaucoup d'âmes pieuses, ma justice aurait depuis longtemps anéanti les méchants ! » Ainsi se réalise la parole du Psaume 71 : « *Suscipiant montes pacem populo* : Que les montagnes reçoivent la paix pour le peuple. » Ces montagnes, ce sont les âmes élevées dans la perfection. C'est à elles à faire cette paix que le peuple ne saurait trouver ni obtenir par lui-même.

Un troisième but à poursuivre par les Dominicaines, c'est de fournir aux hommes apostoliques des soutiens et d'utiles

collaborateurs. Il faut pour cela qu'elles soient très apostoliques dans leur vie de prière et de pénitence. Sœur Marie de Jésus, de Toulouse, ne cessait d'inculquer autour d'elle ce grand zèle du salut des âmes, et la nécessité de prier pour l'Église. « Soyez libérales, disait-elle, et non propriétaires en vos oraisons. Dieu vous en récompensera. C'est tout ce que nous pouvons faire, nous autres, pour le prochain que de prier pour lui. C'est notre Institut, ajoutait-elle, et l'esprit de notre Père saint Dominique. » Que de larmes le glorieux Patriarche a répandues au souvenir des âmes qui allaient à la damnation ! Que de sang il a fait jaillir de son corps à leur intention sous les coups de la discipline ! Que de prières il faisait pour elles dans les nuits qu'il passait devant le saint Sacrement ! Comment ses filles manqueraient-elles de zèle apostolique ?

Saint Thérèse disait aux Carmélites : « Il me semblait qu'en nous occupant tout entières à prier pour les défenseurs de l'Église, pour les prédicateurs et les savants qui combattent pour elle, nous viendrions, selon notre pouvoir, au secours de cet admirable Maître si indignement persécuté. » Elle ajoutait : « Lorsque vous ne rapporterez pas à la fin que je vous ai signalée vos oraisons, vos désirs, vos disciplines, vos jeûnes, pensez et croyez que vous ne faites point ce que Notre-Seigneur demande de vous, et que vous ne remplissez point la fin pour laquelle il vous a réunies. » Si un tel langage convenait aux religieuses du Carmel, combien plus encore il conviendra aux Dominicaines, qui sont les sœurs et les filles d'un Ordre éminemment apostolique ?

Aussi cette sainte Prieure de Toulouse, Marie de Jésus, ne manquait pas, pendant les Avents et les Carêmes, de demander à ses Sœurs quelques oraisons supplémentaires pour tous les confesseurs et les prédicateurs, et pour tout le peuple en général, afin que Dieu touchât le cœur de tous ceux qui pourraient assister aux sermons, afin aussi que tous eussent la grâce de se bien confesser et de communier avec dévotion.

Un quatrième but de la vie dominicaine est de donner aux pécheurs des médiateurs qui les arrêtent sur le chemin de la perdition. Supplier Dieu pour ces âmes est la meilleure de toutes les charités. Notre-Seigneur apparut un jour à la Mère Agnès de Langeac et lui dit : « Persévère, ma fille, dans la pratique de la charité, et si tu ne le peux faire corporellement, fais-le spirituellement, en priant pour les pécheurs qui sont

en grand nombre sur la terre. Au jour de mon jugement, je manifesterai tout en public. »

Cette prière est très efficace. L'apôtre saint Jacques le déclarait : *Priez les uns pour les autres, afin que vous soyez sauvés, car la prière assidue du juste a beaucoup de force* (1).

Un poète, Victor Hugo, affirmait la même pensée en disant :

> Deux mains jointes font plus d'ouvrage sur la terre
> Que tout le roulement des machines de guerre.

Et Donoso Cortès, disait, à son tour : « Ceux qui prient font plus pour le monde que ceux qui combattent, et si le monde va de mal en pis, c'est qu'il y a plus de batailles que de prières. Pour que la société soit en repos, ajoutait-il, il faut qu'il y ait un certain équilibre que Dieu seul connaît entre les prières et les actions, entre la vie contemplative et la vie active. Je crois, tant ma conviction est forte sur ce point, que s'il y avait une seule heure d'un seul jour où la terre n'envoyât aucune prière au ciel, ce jour et cette heure seraient le dernier jour et la dernière heure de l'univers. »

Il serait difficile de traduire d'une façon plus saisissante l'utilité et la nécessité de la vie contemplative, dont le but est de toujours prier.

IV

Culte des Dominicaines pour le Saint-Sacrement

Une merveille, dont les hommes ne se rendent pas assez compte, c'est la présence de Jésus dans nos tabernacles. Le Verbe Incarné, en remontant au ciel après sa résurrection, a trouvé dans sa sagesse, sa puissance et son amour, le moyen de rester au milieu de la famille humaine comme Dieu et homme. Voilà donc notre terre appelée de ce chef à devenir un pendant, une succursale du paradis. De part et d'autre, le même Jésus sera présent, au ciel à découvert, ici-bas sous les voiles eucharistiques. Nous ne le connaîtrons, il est vrai, que par la foi. Mais cela suffira pour mettre en nous, sinon les mêmes jouissances, du moins les mêmes certitudes, la même assurance d'être en contact avec le dieu Sauveur et de le posséder. Ne sera-ce pas une réalisation commencée de la parole

(1) Jac. v, 16.

de l'Apocalypse : *Ecce tabernaculum Dei cum hominibus, et habitabit cum eis* : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes, et il habitera avec eux (1).

Que suit-il de là ? Que les hommes devraient rivaliser avec les anges du ciel pour offrir à cet admirable Souverain le culte de l'amour et de l'adoration. Et pour rendre ce culte encore plus facile, il n'a pas suffi à Jésus d'être présent dans son Eucharistie en un seul point de la terre, par exemple à Rome auprès du successeur de saint Pierre. Non, partout où il y aura un prêtre et un autel, il sera là, dans le moindre hameau, dans la plus humble chapelle.

Et l'Église, interprétant son intention, accorde même à une poignée de religieuses de l'avoir sous leur toit. C'était un des motifs qui portaient Mère Marie de Jésus, de Toulouse, à tant estimer sa vocation. « En religion, disait-elle, on est logé dans une même maison avec Jésus-Christ au Saint-Sacrement. On peut jour et nuit s'entretenir avec lui, lui représenter nos besoins, lui faire nos plaintes amoureuses, conférer avec lui des affaires de notre salut, le remercier de son amour, d'être depuis seize cents ans enfermé sur nos autels pour nous consoler et nous entendre (2). »

Si toutes les Contemplatives doivent témoigner à Jésus-Hostie une grande dévotion, il appartient aux Dominicaines de ne se laisser surpasser sous ce rapport par aucune Congrégation. L'Ordre des Frères Prêcheurs en effet s'est toujours distingué par une piété éminente à l'égard de l'Eucharistie.

C'est le B. Hugues de Saint-Cher qui, le premier, a établi, en sa qualité de Légat, la Fête-Dieu en Belgique et en toute l'Allemagne. C'est le Docteur angélique qui a composé l'admirable office du Saint-Sacrement. C'est un dominicain, le P. Stella, qui a fait instituer à Sainte-Marie de la Minerve à Rome, en 1539, la première Confrérie du Saint-Sacrement, devenue ensuite l'origine et le centre d'une multitude de confréries semblables. C'est le Vén. P. Antoine du Saint-Sacrement qui fonda la première Congrégation avec ce but spécial de l'adoration perpétuelle de l'Eucharistie. Aujourd'hui encore, pendant que tout le reste de l'Église célèbre les fêtes des Saints

(1) Apoc. xxi, 3.

(2) Jean de Réchac, *Vie des Saints et Bienheureux de l'Ordre de S. Dom.*, II, p. 481.

pendant l'octave de la Fête-Dieu, l'Ordre des Frères Prêcheurs est peut-être le seul à renvoyer ces fêtes pour consacrer tous les jours de l'octave au culte de la divine Hostie.

Comment donc les Dominicaines contemplatives ne se feraient-elles pas remarquer par leur zèle à honorer Jésus présent sur l'autel ? Comme les Pères, avant de commencer l'Office, elles récitent cette antienne *O sacrum*, où saint Thomas a résumé en quelques mots, dans sa langue toujours si précise, les bienfaits de la présence du Sauveur auprès de nos demeures. N'est-ce pas comme pour dire d'avance à Notre-Seigneur qu'elles entendent lui rapporter toutes les paroles qu'elles prononceront à l'office, tous les actes intérieurs qui accompagneront cette récitation, et toutes les cérémonies qu'il leur faudra faire ?

De plus, en dehors des moments consacrés à l'Office, que de religieuses aiment, à l'imitation de saint Dominique, à passer de longues heures en présence du Dieu de l'Eucharistie, quelquefois tout le temps qui précède les Matines ou tout le temps qui les suit ! L'*Année Dominicaine* est tout remplie de ces exemples.

Une des manifestations de cette piété, c'est l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement. Le monastère d'Oullins s'est fondé avec cette condition que le Saint-Sacrement demeurerait toujours exposé et que des Sœurs ne cesseraient de l'adorer. D'autres couvents ont aussi adopté cette pratique. Déjà au dix-septième siècle, il était d'usage au monastère de Saint-Sauveur, à Lisbonne, que deux religieuses fussent en adoration le jour et la nuit devant le divin Maître (1).

Lorsqu'on se rappelle que, dans un si grand nombre de sanctuaires, Jésus au tabernacle reste abandonné, sans recevoir de visite, au milieu d'une population qui vaque à ses affaires ou à ses plaisirs sans se souvenir de lui, que cette pensée doit exciter les contemplatives à tenir compagnie à ce bienfaiteur délaissé pour le consoler de l'ingratitude des hommes !

Et ainsi chaque monastère deviendra comme un coin du ciel, où Jésus demeurera présent, toujours entouré d'anges adorateurs, les âmes saintes de la vie contemplative, qui ne cesseront de déposer à ses pieds le tribut de l'amour et de la louange.

(1) *Année Dominicaine*, mai, p. 344. — La Congrégation dominicaine de Béthanie a le Saint-Sacrement toujours exposé dans ses chapelles.

V

La louange divine du saint Office

Les Dominicaines contemplatives ne se contentent pas de réciter un Office toujours le même. Elles disent le grand Office canonial, comme tous les prêtres, comme les chanoines dans les cathédrales. C'est leur principal but, d'offrir à l'infinie Majesté la prière officielle de l'Église, la louange que Dieu lui-même a pour ainsi dire composée, en inspirant ces Psalmistes et ces Prophètes, dont le langage est devenu la prière liturgique.

L'Office dominicain, tout en étant substantiellement le même que l'Office de rit romain, offre des particularités très intéressantes qui proviennent de l'antiquité : telles, par exemple, que l'hymne des Complies et les antiennes après le *Nunc dimittis* en temps de Carême.

La liturgie ne renferme pas seulement des paroles à prononcer, mais encore des cérémonies, gestes, inclinations, prostrations, etc. Encore ici la liturgie dominicaine comporte tout un ensemble de choses fort belles, qui parlent au cœur et font monter l'âme jusqu'à Dieu.

Les Sœurs deviennent ainsi aux mains divines comme cet instrument vivant dont parle sainte Catherine de Sienne : « Toutes les puissances, toutes les affections des âmes parfaites s'unissent en des sons harmonieux comme les cordes d'un instrument. Les facultés de l'âme sont les cordes principales, les sens et les impressions du corps forment les cordes secondaires. »

Pour que cette louange magnifique de l'Office, cette « théologie en prière », comme l'appelait le P. Louis-Marie Pierson, pût servir plus facilement de moteur à la contemplation, il importerait beaucoup que les Sœurs, du moins celles qui le pourraient, apprissent un peu de latin. Alors elles auraient l'intelligence de ces paroles admirables que les psaumes ne cessent de mettre sur leurs lèvres, et elles trouveraient là un point d'appui pour fixer sur Dieu le regard de leur amour.

Savoir le latin est d'ailleurs dans les traditions de plusieurs communautés, et des siècles passés et des temps actuels. Le B. Jourdain de Saxe n'avait pas d'autre langue quand il

écrivait à la Bse Diane et à ses compagnes de Sainte-Agnès. A Unterlinden, Élisabeth Kempf écrivit des traités en latin; Catherine de Guebwiller composa en latin une belle histoire de son couvent. Vers la fin du quinzième siècle, la plupart des Dominicaines du monastère de Sainte-Marguerite à Strasbourg parlaient et écrivaient le latin avec élégance. L'empereur Maximilien étant venu les voir en 1507, la Prieure, Anne de Zorn, le harangua en latin. Le prince lui répondit dans la même langue, et la conversation se prolongea ainsi une demie-heure, avec une aisance qui charma l'empereur.

La Bse Marguerite de Hongrie avait appris le latin dans son monastère. Julienne Morelle, à Saint-Praxède d'Avignon, Sœur Marguerite de la Trinité à Saint-Etienne, en 1673, le comprennent fort bien. Il y a même des exemples de religieuses favorisées miraculeusement de la connaissance de cette langue (1).

VI

Le chant de la louange divine

La louange divine est excellente par son but, sa nature, et les paroles choisies dont elle se sert. Elle l'est encore chez les Dominicaines à un autre titre : on la chante !

Chanter la louange divine, quoi de plus naturel et de plus juste ! Chaque fois que les hommes se sentent saisis par l'enthousiasme, ne se mettent-ils pas à chanter ? Or est-il rien qui puisse mieux provoquer chez nous ce sentiment que la pensée de Dieu, de son amour, de ses grandeurs infinies, des horizons splendides qu'il ouvre devant nous? A chaque instant, l'Écriture ne nous presse-t-elle pas d'élever nos voix tous ensemble : *Cantate Domino canticum novum*; ou encore : *Jubilate Deo, omnis terra, cantate, et exultate et psallite. Jubilate in conspectu regis Domini* ? Toutes les paroles de l'Office, depuis le *Venite exultemus* de l'Invitatoire jusqu'au *Benedicamus Domino* final, en passant par le *Te Deum*, n'invitent-elles pas à faire concert, et n'est-ce pas pour cela que l'Église est une société qui chante? Et n'est-ce pas logique ? Autour de Jésus dans son tabernacle, l'or, l'argent, les broderies, les fleurs, les sculptures, les peintures, tous les arts, toutes les beautés sont là. Comment,

(1) *Année Dominicaine*, tome de janvier, pp. 457, 509.

seule, la beauté des mélodies humaines serait-elle absente? Au ciel, les anges prosternés devant le trône de Dieu adorent et chantent perpétuellement le *Sanctus*. Alors, quoi! le ciel chante! l'Église chante! Ne convient-il pas que des communautés aient pour fonction de chanter aussi et de mériter le beau nom d'Ordre angélique que Thierry d'Apolda donnait à l'Ordre des Frères Prêcheurs? C'est en effet un Ordre qui chante. Il le fait d'après la règle, la tradition, la volonté du saint fondateur. A propos d'une Sœur de Chinon, Marie du Rosaire, qui, douée d'une très belle voix, avait chanté toute sa vie, on lisait dans sa notice :

« Elle était toute préparée pour faire partie d'un Ordre où l'on chante toujours. La vie dominicaine n'est-elle pas effectivement un perpétuel cantique? Depuis le *Cor Jesu, caritatis victima*, qui salue chez nous l'entrée des postulantes, jusqu'à l'*Amo Christum* de la profession, et au *Salve Regina* qui accompagne l'agonie, notre mystique Sion ressemble à cette cité de Dieu *plena modulis et laude, et canore jubilo*, dont parle l'hymne de la Dédicace (1). »

Les Dominicaines chantent donc. Et quels chants! Tout ce qu'il y a de plus beau et de plus doux, non pas en musique composée par les artistes qui n'entendent rien au sentiment religieux, mais ces mélodies grégoriennes inspirées par le Saint-Esprit, et qui constituent, en fait d'harmonie, comme une langue à part à l'usage de l'Église, mélodies calmes et priantes, qui traduisent si bien l'état de l'âme en adoration devant Dieu.

Il est vrai, pour que les Dominicaines puissent chanter tout l'Office, il faudrait dans leurs couvents un personnel nombreux. Si elles ne sont qu'un petit nombre, l'Office et les observances deviennent un fardeau. Mais qu'elles soient nombreuses, cinquante, soixante-dix, tout devient facile et encourageant. Et quand elles s'efforceront d'atteindre ces chiffres, elles seront dans la tradition de leur vie religieuse. Prouille, au treizième siècle, comptait cent et cent cinquante religieuses; Saint-Sixte de Rome, cent-quatre; Poissy, cent-vingt, Sainte-Agnès de Bologne, cent, et d'après un auteur, deux cent-cinquante; Aix, cent. Au dix-septième siècle, les Sœurs étaient souvent cinquante environ. Prouille, à la Révolution, avait soixante-quatre Sœurs.

(1) *Couronne de Marie*, 1907, p. 419.

VII

Le joyau de la vie dominicaine contemplative

Ce joyau, c'est la messe chantée *tous les jours*. C'est le couronnement de l'Office et de tous les exercices religieux. Là est le sommet de la contemplation active : se tenir par la foi et l'amour aux pieds de Jésus reproduisant sur l'autel son immolation du Calvaire, et s'y tenir, non pas la bouche muette mais avec ces mélodies si suaves composées exprès pour l'adorable mystère. Oh ! si les hommes avaient plus de foi, n'accourraient-ils pas chaque matin pour remplir les églises et chanter au Sauveur leur amour et leur reconnaissance? Non, ils ne viennent que le dimanche; ou s'ils se présentent la semaine, ils sont trop peu nombreux pour qu'on puisse chanter. Mais ce qu'ils ne font pas, n'est-il pas convenable que des contemplatives comme les Dominicaines le fassent et qu'unies ensemble pour vaquer à Dieu, elles s'attachent à participer par leurs chants à l'oblation du sacrifice ?

Quelle excellente manière d'assister à la messe ! Quelle différence, en effet, d'être agenouillées en silence auprès de l'autel où le prêtre célèbre, en ne pensant peut-être pas au divin sacrifice, ou de prendre une part active aux saints mystères en répondant au prêtre, et en chantant le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, etc. ! Le premier *Gloria in excelsis* n'a-t-il pas été chanté par les anges? Pourquoi ces splendides parties qui le continuent : *Laudamus te! Benedicimus te ! Adoramus te! Glorificamus te ! Gratias agimus tibi!* ne seraient-elles pas également chantées ? Que Dom Guéranger avait raison de dire à propos du silence des fidèles au moment des Offices : « Qu'il est triste ce mutisme des lèvres chrétiennes qui semblent n'avoir plus besoin du chant pour exhaler leur prière et lui donner sa forme supérieure! » Mais les Constitutions Dominicaines n'ont pas voulu de ce silence. Aussi ont-elles prescrit que dans toutes les maisons de l'Ordre on chanterait la messe tous les jours. Et c'est tellement dans l'esprit dominicain, que saint Vincent Ferrier ne manquait pas de chanter la messe même au milieu de ses courses apostoliques.

VIII

L'oraison mentale

L'oraison mentale est l'exercice qui consiste à se tenir devant Dieu sans proférer de prière vocale, en ne faisant usage que de son esprit et de son cœur. Sans être l'objet d'une règle précise qui en aurait imposé l'obligation ou fixé la durée, la méthode et le lieu, cette oraison silencieuse, privée, existait dans l'Ordre des Prêcheurs dès ses débuts. *Selon la coutume*, elle avait lieu deux fois par jour, le soir après Complies, et au milieu de la nuit après Matines. Le B. Humbert de Romans l'affirme positivement (1). Ce même Humbert auquel nous devons des commentaires pleins d'intérêt de la Règle de saint Augustin et des Constitutions dominicaines fait grand éloge de ce qu'il nomme les *oraisons secrètes*, qui sont, dit-il, d'institution divine; elles sont indispensables, tous en ont besoin; leur efficacité est très grande; elles peuvent s'appesantir sur une même pensée, et exciter ainsi dans l'âme plus d'affection et de désir; elles sont pures, car il ne peut s'y mêler aucune vanité, comme dans les manifestations vocales de la prière chantée qui sollicitent l'attention; elles peuvent se répandre librement, à tout propos, en tout temps et en tout lieu; même les forces venant à manquer, il en reste toujours assez pour faire cette sorte d'oraison.

On se plaint aujourd'hui à juste titre de ce que la prière liturgique n'est pas suffisamment estimée et utilisée. N'est-il pas étrange, par exemple, de voir tel recueil de méditations pour chaque jour de l'année ignorer la fête de Pâques, de la Purification, de la Toussaint, etc. ? (2) Mais ce serait sans doute tomber dans un excès opposé d'insinuer que la prière liturgique suffit à tout et que le moyen-âge n'en connaissait point d'autre.

Les Dominicaines se tiennent dans le juste milieu. Elles pratiquent assidûment la prière liturgique par la célébration solennelle de l'Office; mais elles pratiquent avec non moins d'assiduité l'oraison mentale, qui leur est un grand moyen de perfection.

(1) B. Humb., *Opera de Vit. regul.*, éd. Berthier, Rome, 1888, t. I, p. 165.

(2) Cf. *Le jour évangélique* par un Abbé de l'Ordre de St-Augustin, 1700.

IX

L'étude et la lecture

Saint Thomas enseigne que l'étude est nécessaire à la vie contemplative à un double point de vue : d'abord pour aider à contempler, par les lumières qu'elle fournit à l'intelligence ; puis pour prémunir contre les écueils, c'est-à-dire contre les erreurs dans lesquelles on peut tomber en contemplant les choses divines, si l'on ne connaît pas suffisamment les Écritures (1).

Il faut donc que les Dominicaines aient entre les mains des livres de doctrine, livres qui les instruisent de Dieu comme des choses de la perfection et de l'oraison. Et l'acquisition de ces connaissances est un de leurs exercices, qu'il s'agisse des lectures en commun, ou des lectures faites en particulier. Il convient qu'il leur soit assigné chaque jour un certain temps pour vaquer à l'étude.

Combien il est désirable qu'un prêtre leur fasse un cours de théologie ! Lorsque, en effet, les Sœurs entendent expliquer ce que saint Thomas et les théologiens enseignent sur Dieu, ses attributs, sa nature éternelle et infinie, sur les trois personnes divines, sur l'Incarnation et tous les mystères de Notre-Seigneur, cette instruction leur rend plus facile et plus attrayante la vie contemplative. Ces aperçus théologiques s'ajoutent très utilement aux instructions ordinaires sur la vie spirituelle, que les Sœurs, du reste, peuvent aisément trouver dans une multitude de livres. Mais il va sans dire que cette théologie doit être dans le sens de la *Theologia mentis et cordis* du P. Contenson, c'est-à-dire que l'enseignement, non content d'éclairer l'intelligence, doit atteindre le cœur, en lui fournissant toujours de nouveaux motifs d'aimer Dieu. Saint Paul ne formait-il pas le souhait que les chrétiens pussent acquérir une science de Dieu toujours plus grande ? *Je fais mémoire de vous*, disait-il, *afin que le Dieu de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Père de la gloire, vous donne l'esprit de sagesse et de révélation pour le connaître* (2). Ces trésors de la science de Dieu ont été

(1) II^a II^{ae}, q. 188, a. 5.
(2) Ephes., I, 16.

donnés à l'Église, et il appartient au prêtre de les communiquer. Mais à qui le fera-t-il, sinon de préférence à ces âmes religieuses qui désirent employer leur existence à honorer l'infinie et adorable majesté du Très-Haut ?

En ce qui regarde les Sœurs dominicaines, il leur convient spécialement d'être instruites, pour posséder cette piété qui est dans les traditions de leur Ordre, c'est-à-dire à base doctrinale, non pas une de ces piétés vagues et sentimentales, qui risquent de s'évanouir toutes les fois que le sentiment vient à disparaître.

X

Des moyens d'atteindre la fin de la vie contemplative

Cette fin, c'est d'aimer Dieu et de l'honorer, en menant une vie d'amour et de sainteté. Les moyens sont les vœux, les austérités et les observances. Saint Thomas en a expliqué la théorie, en montrant que les vœux aident à supprimer ce qui fait obstacle à la perfection de la charité, qu'ils débarrassent des sollicitudes séculières qui rendraient l'âme inquiète et agitée, et qu'ils permettent d'offrir à Dieu un holocauste entier de soi-même, en faisant renoncer pour Dieu à la totalité de ses biens, biens extérieurs par le vœu de pauvreté, biens du corps par le vœu de chasteté, biens de l'âme par le vœu d'obéissance. Quant aux austérités et aux observances, elles se rattachent plus ou moins directement à la pratique des vœux (1).

C'est pourquoi les Dominicaines contemplatives, obéissant à la même Règle que les Pères, pratiquent : le lever de nuit, si cher à la tradition, l'abstinence perpétuelle, sauf en cas de maladie, le jeûne de tous les vendredis de l'année, puis du 14 septembre jusqu'à Pâques, la dureté du lit sur lequel on repose tout habillé, le silence, excepté au moment de la récréation.

Ces austérités jointes à la vie de prière peuvent faire acquérir le pur et parfait amour de Dieu qui est la grande beauté de l'âme. Un jour, Sœur Agnès de Langeac sort d'un ravissement et, apercevant plusieurs religieuses auprès d'elle, elle leur dit encore à demi hors d'elle-même : « Oh ! que j'ai vu des religieuses bien plus belles que vous ! — Eh ! que nous man-

(1) IIª IIæ, q. 186, a. 2.

que-t-il donc ? lui dirent-elles. — Mes Sœurs, repartit Agnès en soupirant, il nous manque l'amour. Ayons la pureté de l'amour, si nous voulons être belles aux yeux de notre Époux. »

En fait de dévotion et d'amour envers la Très Sainte Vierge, les Dominicaines n'entendent pas se laisser surpasser, et elles sont en cela les vraies filles de leur fondateur. Une pratique où se révèle leur piété, c'est le Rosaire. Il est des Sœurs qui ne se lassent pas de le réciter. Mère Clara Moës, fondatrice du couvent de Luxembourg, le disait jusqu'à deux et trois fois par jour.

XI

Chapitre des coulpes

Cet exercice est très saint et très salutaire pour réprimer les mauvaises tendances, maintenir l'esprit religieux et la pratique ferme de la Règle et des observances religieuses.

Un jour, saint Dominique rencontra le démon dans un monastère et lui dit : « Pourquoi rôdes-tu de la sorte, bête cruelle ? — C'est pour le bénéfice que j'y trouve. — Que gagnes-tu au dortoir ? — En ôtant aux Frères le sommeil nécessaire, je les fais lever lentement, je les rends paresseux, et ainsi je leur persuade de ne point aller à l'Office divin. De plus, lorsque j'en ai la permission, je leur fais sentir l'aiguillon de la chair et je leur envoie des illusions. » — « Que gagnes-tu au chœur, lui demanda le saint. — Je les fais venir tard, sortir tôt et s'oublier eux-mêmes. » Interrogé au sujet du réfectoire, il répondit : « Qui ne mange plus ou moins qu'il ne faut ? » — Mené au parloir, il dit, en riant aux éclats : « Pour ce lieu-là, il est tout à moi. C'est le lieu des rires, des vains bruits, des paroles inutiles. » Lorsque le Saint le traîna au Chapitre, le malheureux voulut fuir avec horreur : « Ce lieu est mon enfer, dit-il. Ce que j'ai gagné ailleurs, je le perds ici. C'est là que les Frères reçoivent les avis du supérieur, qu'ils s'accusent de leurs fautes ou qu'ils en sont accusés, qu'ils reçoivent la discipline et qu'ils sont absous. Aussi je déteste ce lieu et je l'ai en exécration par-dessus tous les autres ! »

Un jour, Notre-Seigneur dit à la Bse Christine Ebner, Dominicaine d'Engelthal : « Ton attitude au Chapitre des coulpes

ne me plaît pas. Au lieu d'élever la voix comme il est permis, sur l'injonction de la Prieure, pour signaler des défauts extérieurs, dont les âmes religieuses peuvent et doivent se corriger, tu te renfermes dans un silence absolu. Ce n'est pas la vraie charité. » Dès lors, Christine ne craignit plus de parler sans faire acception de personne, et au risque de s'attirer quelques désagréments (1).

XII

La sainteté chez les Dominicaines contemplatives

Il faut que les Dominicaines contemplatives soient saintes, leur vocation étant de former une cour au Saint des saints, à Jésus, Dieu avec nous. Pour vivre constamment en sa présence comme les esprits angéliques des ordres supérieurs, elles ont spécialement besoin de cette parure, l'amour et la sainteté. Ainsi le culte qu'elles lui rendront le touchera davantage, et les prières qu'elles lui offriront pour le monde et pour les âmes auront plus de chances d'être exaucées. Du reste, à quoi tendent leur Règle, leurs exercices, leurs prières, leurs mortifications ? A les rendre saintes.

Ce but a-t-il été, est-il atteint ? Oui, il suffit de parcourir les pages de l'histoire dominicaine pour constater à quel point cette fleur de la sainteté a embaumé ces monastères. Sans être nécessaires, les faveurs extraordinaires ont été très fréquentes. Il y eut même des maisons, comme Unterlinden et Adelhausen, où elles furent le partage de la plupart des Sœurs.

On compte près de cinquante Dominicaines du second Ordre qui ont reçu les Stigmates (2). Dix sont aujourd'hui placées sur les autels. Voici leurs noms :

Sainte Agnès de Montepulciano, fête le 20 avril. — B. Marguerite de Hongrie, 26 janvier. — B. Claire Gambacorta, 17 avril. — B. Jeanne de Portugal, 12 mai. — BB. Diane, Cécile et Amée, 9 juin. — B. Imelda Lambertini, 16 septembre. — B. Marguerite de Savoie, 27 novembre. — B. Marie Mancini, 22 décembre.

Il faut aussi noter qu'il y a au moins six Dominicaines

(1) *Année Dominicaine*, décembre, p. 655.
(2) *Année Dominicaine*, avril, pp. 104-113.

pour lesquelles on a commencé le procès qui devra les conduire aux honneurs de la canonisation. Ce sont :

Agnès de Langeac, morte en 1630. L'héroïcité des vertus a déjà été proclamée. — Anna de Monteagudo, morte à Arequipa du Pérou en 1686. — Catherine Paluzzi, fondatrice du monastère de Morlupo. Sa cause a été introduite en 1852. — Gertrude Salandri, fondatrice du couvent de Valentano, morte en 1798. Les vertus ont été déclarées héroïques le 10 février 1884. — Agnès du Saint-Esprit, du monastère de Bethléem à Valence, en Espagne. — Clara Moes, morte à Luxembourg le 24 février 1895.

Il convient encore de mentionner un bon nombre de Sœurs, qui, de temps immémorial, sont l'objet d'un culte public et qui portent le titre de Bienheureuse, mais dont le culte n'est pas encore confirmé par le Saint-Siège. Nommons en particulier les BB. Marguerite Ebner, Hélène de Hongrie, Elisabeth de Hongrie, Christine Ebner, etc.

XIII

Le soir de la journée dominicaine

La journée dans l'Ordre des Frères Prêcheurs se termine par le chant des Complies et la procession du *Salve Regina* en l'honneur de la Très Sainte Vierge. Rien de beau, de pieux et de touchant comme cette cérémonie ! Aussitôt que l'antienne est entonnée, les Sœurs sortent de leurs stalles, et s'en vont deux à deux jusqu'à la grille en chantant. Elles saluent le Saint-Sacrement et viennent se ranger sur deux lignes. A ces mots *Eia ergo*, la communauté s'agenouille, et l'hebdomadaire passe dans les rangs en jetant l'eau bénite. Les Sœurs se remettent debout à ce mot *O clemens*, et s'inclinent très respectueusement, lorsque vient le doux nom de Marie : *O dulcis virgo Maria !*

Cette supplication solennelle à la divine Vierge, avec des accents et une mélodie où tout respire amour et suavité, est tous les soirs un moment précieux et une fête pour les enfants de saint Dominique. Écoutons le B. Jourdain de Saxe : « Que de larmes de dévotion, écrit-il, ont coulé à l'occasion de cette louange de la Mère du Christ ! Quelle douceur n'a-t-elle pas répandue dans les âmes de ceux qui la chantaient et de

ceux qui l'entendaient! Quels sont les cœurs dont elle n'a pas amolli la dureté ou enflammé l'affection! Est-ce sans motif que nous attribuons à la Mère du Rédempteur de se complaire dans ces chants, de se délecter dans cette louange ? Un homme de Dieu, grand religieux et digne de foi, m'a rapporté que souvent, lorsque les Frères chantaient : *Eia ergo, advocata nostra*, il vit la Mère du Seigneur prosternée devant son Fils, et priant pour la conservation de l'Ordre. Nous marquons ici ces choses, afin que le pieux empressement des Frères à chanter les louanges de la Bienheureuse Vierge s'accroisse de plus en plus ».

Voici ce que dit à son tour Gérard de Frachet : « Beaucoup de personnes ont cru et raconté que les Frères, se rendant processionnellement à l'autel de Notre-Dame, celle-ci, entourée d'un cortège céleste, venait prendre part à leurs mouvements, et qu'au moment où ils lançaient vers elle cette supplication : *O dulcis Maria*, elle s'inclinait et les bénissait. »

Une fois, pendant le *Salve Regina*, sainte Catherine de Ricci vit entrer dans l'église la Sainte Vierge portant son Jésus dans ses bras. Arrivée devant les Sœurs, elle l'entendit leur faire une belle exhortation, pour les animer à psalmodier leur Office avec plus de dévotion, à suivre les moindres prescriptions, les plus petites cérémonies de la vie religieuse, et à s'efforcer d'acquérir les vertus, principalement l'obéissance, l'humilité, la patience, la pureté de cœur. A la fin, comme elle allait se retirer, sainte Catherine la supplia de ne pas s'en aller sans donner son divin Enfant à baiser à toutes les Sœurs, ce que la Reine du ciel s'empressa de faire avec bonté (1).

XIV

Le soir de la vie

Le soir de la journée, c'est l'heure qui précède le repos de la nuit. Le soir de la vie, c'est le moment préparatoire au repos éternel. Au soir de chaque jour, les enfants de saint Dominique adressent à leur bénie Protectrice la si belle supplication du *Salve Regina*; ils en font autant au soir de la vie. Lorqu'un religieux ou une religieuse est sur le point de mourir, la com-

(1) P. Bayonne, *Sainte Catherine de Ricci*, t. I, p. 350.

munauté accourt auprès de son lit. On lui fait la recommandation de l'âme, et l'on chante le *Salve Regina*. « Salut, ô Reine, mère de miséricorde ! Salut, ô vie, ô douceur, ô notre vie ! » Toutes les paroles qui composent cette délicieuse antienne ne semblent-elles pas avoir été faites pour ce moment si redoutable où la pauvre âme va comparaître devant le tribunal de Dieu ? Quoi de meilleur que de dire alors à cette Mère du Sauveur : « O notre avocate, laissez tomber sur nous vos regards miséricordieux, et montrez-nous, après cet exil, Jésus, ce fruit béni de vos entrailles » ?

Quelle scène que ce lit où repose un mourant, entouré de Frères ou de Sœurs qui chantent, qui appellent au secours la douce Mère de bonté ! Comment cette Vierge, l'espérance de la terre, la porte du ciel, pourrait-elle ne pas entendre et ne pas répondre ? Ne faut-il pas qu'elle accourre, et qu'elle prenne sous sa protection l'âme qu'on lui recommande, pour la défendre contre ses ennemis, pour recevoir son dernier soupir, et la remettre elle-même aux mains de son divin Fils ?

Peut-on concevoir un gage plus précieux d'une foi prédestinée ? O fils et filles de saint Dominique, quelle magnifique inspiration que celle qui a fait établir la coutume de chanter à votre chevet, à l'heure de la mort, la suave antienne du *Salve Regina* !

D. Mézard, O. P.

L'œuvre d'un missionnaire aveugle

Notre cher apôtre, né en 1849, a donc 73 ans. Il fut, à 30 ans, atteint de ce mal plus terrible d'ordinaire pour un prêtre que pour bien d'autres : la cécité. C'en était fait des grandes espérances que pour le ministère des paroisses donnaient son mérite et son zèle. C'est fini ! pensaient tristement ses amis. Tout au contraire, son ministère va devenir plus choisi et plus étendu. Il lui faudra pour cela des secours providentiels extraordinaires, il les implore et les obtiendra ; et il y répondra par des qualités très rares d'intelligence forte et claire, de

mémoire facile et tenace, de belle imagination, d'action entraînante, de courage et d'énergie inlassables.

Il se décide de lui-même pour l'apostolat par la parole. A quel point cet apostolat a été béni de Dieu et des hommes, des chiffres sûrs vont nous le dire : il a prêché jusqu'à cette année quarante et un carêmes, plus de cinquante missions, trente retraites de religieuses, et un nombre incalculable de sermons.

Mais ce n'est pas la moitié de son apostolat. La Providence, qui sait tirer de la croix la vie; de la cécité, des richesses inattendues de lumière (Dydime, Lejeune, de Ségur), donne, chemin faisant, à notre aveugle le plus beau ministère qu'il y ait : prêcher des retraites pastorales, intervenir aux heures plus décisives dans la vie des prêtres, dans ces âmes choisies entre toutes, dans ces cœurs spécialement chers au Cœur de Jésus pour les éclairer, les purifier davantage, les encourager, les orienter plus énergiquement vers Jésus et les âmes; et prêcher toutes ces choses par l'exemple en même temps que par la parole. C'est son évêque, le futur cardinal de Cabrières, qui, en 1893, lui intime cette direction de la Providence; et, pour l'aider à suivre un si grave conseil, il l'invite à prêcher la retraite pastorale à ses propres condisciples, compatriotes et amis.

Depuis lors, il a donné cent vingt-trois retraites ecclésiastiques en France et en Algérie, dont cinq dans son diocèse; inappréciables et magnifiques services, qui méritent toute notre reconnaissance. Pour le remercier et lui dire leur satisfaction, dix évêques l'ont nommé chanoine honoraire de leur diocèse : parmi eux, les cardinaux Perraud et de Cabrières.

Ce que j'admire enfin dans notre missionnaire aveugle, c'est le zèle de l'apostolat par les livres. Il veut prêcher encore lorsqu'il ne sera plus. Avez-vous songé aux difficultés de composer et d'imprimer pour qui a perdu la vue et du même coup la possibilité d'écrire ? Il les affrontera ces difficultés, il les vaincra... Il avait déjà donné un *Chemin de Croix médité*, bien doctrinal et bien touchant; — le *Culte de saint Blaise*, le miraculeux guérisseur des maux de gorge; — *A travers 30 ans d'apostolat*. Voici qu'il publie le *Credo d'un missionnaire aveugle*.

(1) Le *Credo d'un missionnaire aveugle* : foi et patriotisme, 1881-1922 par le Ch. J. Guiraud, miss. apost. (Paris, Téqui, 1922.)

Ce volume regarde tout le Symbole, depuis l'existence de Dieu jusqu'à la vie future; livre écrit avec une clarté de cristal, une flamme qui prend l'âme, un amour de la vérité qui emporte la persuasion et gagne le cœur. Il faut entendre — pour nous borner à quelques traits — notre missionnaire parler de Dieu, du Sacré-Cœur, du divin Prisonnier du Tabernacle, de la sainte Vierge, de saint Joseph..., sans oublier ce qui touche au vif notre patriotisme. Par exemple encore : comme on sent vibrer une âme d'apôtre quand il expose les combats, les conquêtes et les victoires de l'Église ! Puis qu'il fait bon l'entendre dans ses magnifiques conférences sur la famille ! Il faudrait que ces conférences fussent lues à tous les foyers. Tout le volume aussi peut être lu même dans les foyers peu instruits; c'est à la fois si simple, si beau, si important ! Les hommes plus éclairés y trouveront à s'instruire et à s'édifier profondément.

Pour achever de caractériser l'œuvre de notre missionnaire il faudrait pouvoir dire quel bien il a fait au saint tribunal, avec la grâce de Dieu, avec sa rondeur, sa franchise, sa bonté, sa doctrine sûre, avec son infirmité même qui pour nombre d'âmes favorisait l'aveu... Bref, nous croyons que, parmi les ouvriers apostoliques de notre temps, bien peu ont travaillé autant et aussi bien que notre missionnaire aveugle. Donnez-lui, grand Dieu, des années nouvelles qui répondent à son zèle et à sa vaillance admirables !

Ch. Sauvé, S. S.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Le Vénérable Michel Garicoïts. Une âme forte, par U. Croharé. — Chez l'auteur, à Bétharram (Bas.-Pyr.). 3 fr.

Ce livre est dédié aux âmes faibles, tourmentées par le désir du mieux, aux âmes courageuses en quête d'énergie plus fructueuse. Les unes et les autres y trouveront l'exemple qui exalte.

Michel Garicoïts est un petit paysan sans culture. Malgré les obstacles accumulés, il fait ses études, il devient prêtre. Instrument docile de la Providence, sachant se plier à tous les événements, et non seulement se plier, mais encore, suivant son expression favorite, s'y adapter, c'est-à-dire les utiliser et les faire concourir à la réalisation du but tenacement poursuivi, il deviendra, à l'heure marquée, le fondateur d'une famille spirituelle dont Bétharram sera le berceau. Rien de compliqué dans cette biographie. Quelques idées, mais des idées qui sont des forces. Au chapitre v l'auteur recherche la source de cette doctrine, nous en révèle la genèse, nous fait assister à sa croissance et à son complet épanouissement. C'est un chef-d'œuvre d'analyse psychologique.

Et les belles devises! Comme elles viennent à point exciter l'âme qui défaille! « *En avant! Dieu le veut! Ecce venio. Eamus!* » — Comment répondre à l'appel divin : « *Corde magno et animo volenti!* » — Mais la besogne est hérissée de difficultés, ma pauvre nature frémit et se cabre devant l'effort : « *Hue, la carriole. Nous vivrons jusqu'à la mort.* » — Ma vie est si pauvre, que puis-je bien faire? « *Exercer dans les bornes de ta position l'immensité de la charité.* » Le bon cordial que ces mots! Ce livre est à recommander à tous ceux qui se dépensent pour la gloire de Dieu et désirent exercer une action profonde.

F. Dandigeos.

Historique de la fondation dominicaine de Cette (1856-1903), par le chan. Mauri. — Toulouse, Privat. 12 fr.

L'auteur de ce livre a été le témoin immédiat de la plupart des faits qu'il raconte. Il a vécu dans l'intimité des principaux acteurs qu'il met en scène. Et parce que la fondation dont il retrace l'historique est marquée du signe des œuvres de Dieu, que les deux belles âmes appelées à collaborer pour l'établissement de cette œuvre étaient d'une piété rayonnante et profonde, que l'œuvre elle-même a porté des fruits savoureux, on recommande avec plaisir la lecture d'un livre si bien fait pour édifier et susciter aussi les beaux dévouements.

Th. Pègues.

La Corédemptrice, par F.-X. Godts, C. SS. R. — Bruxelles, Dewit.

Cet opuscule a pour but immédiat la justification théologique du titre le plus beau de Marie après celui d'Immaculée Mère de Dieu, le titre béni de Corédemptrice du genre humain. On a du plaisir à suivre l'auteur exposant le parallèle établi entre Ève et Marie par l'antique tradition chrétienne, et en dégageant naturellement le titre de Corédemptrice. Puis, s'ils ont bien devant les yeux que seul Jésus-Christ a réparé en toute justice l'injure faite à Dieu par le péché, que seul il a offert un sacrifice d'une valeur rigoureusement infinie et qu'il est seul essentiellement notre Grand Prêtre, les fidèles contempleront avec grand fruit Marie se tenant sans cesse au côté de son divin Fils et participant intimement à l'œuvre de notre rédemption.

Des citations bien choisies abondent dans ce petit ouvrage. Les données de la tradition, de la liturgie et l'enseignement des Pères y sont heureusement reliés aux récentes déclarations de Pie X et de Benoît XV.

Dans les questions librement agitées, l'auteur s'attache filialement à la doctrine de saint Alphonse de Ligori, et on sent régner en ce solide et pieux opuscule l'esprit de ce grand Docteur.

A. Gigon.

DEUX ŒUVRES DE CHARITÉ

L'Œuvre Saint-Joachim

Ligue Internationale pour les Etudiants Ecclésiastiques pauvres, à l'Université de Fribourg.

Elle s'est proposé, voici deux ans déjà, de venir en aide aux étudiants ecclésiastiques pauvres et par là de promouvoir les études catholiques.

Le Saint-Père l'a vivement approuvée, Monseigneur l'Évêque de Fribourg l'a également bénie, et elle a rencontré dans nos autorités de précieuses sympathies. Preuve qu'elle répond à un but d'utilité essentielle.

En effet, c'est la cause de l'Idée que l'Œuvre Saint-Joachim s'est donnée pour mission. Et de cette cause, nul ne peut se désintéresser. Aussi l'Œuvre Saint-Joachim ne saurait être le domaine ou l'action de quelques-uns, mais le résultat de tous les efforts, glanés, sollicités ou jaillis spontanément, sur toutes les routes où le problème de Dieu et de la société humaine existe ou simplement se pose. C'est dire qu'elle s'est promis d'ignorer les frontières. Mais puisque la Providence lui assigne Fribourg pour berceau et pour centre, c'est à Fribourg qu'elle adresse son premier appel, sûre d'être entendue d'un pays qui inscrit à son programme toutes les causes généreuses.

Ce sont les Étudiants nécessiteux de l'Université qu'elle veut aider d'abord, et premièrement, et sans distinction de nationalité, et à quelque séminaire qu'ils appartiennent, ceux qui deviendront prêtres. Il en est, paraît-il, qui, faute de ressources, ne peuvent achever leurs études ; d'autres qui ne peuvent les commencer. Beaucoup voudraient venir et, à cause du change, doivent y renoncer.

D'autre part, il est urgent d'aider ceux qui travaillent à maintenir ou à refaire dans le monde les idées qui le gardent. Parmi celles-ci, au premier rang, la doctrine thomiste, approuvée par les pontifes romains et par l'Église entière, et dont l'Université de Fribourg est un ardent foyer. L'Œuvre a donc pensé ne pouvoir mieux situer son action qu'en l'orientant vers ce centre important qu'est l'Université. Comme l'a dit Dom Besse : écrire dans les journaux, rédiger des articles de revues, publier des ouvrages de vulgarisation, tout cela est

important, indispensable pour refaire les idées d'un pays. Néanmoins, on n'atteindra jamais par là ce but si ardemment désiré. Il est nécessaire de viser plus haut, de porter la lumière de la foi sur ces sommets intellectuels d'où les masses reçoivent la pensée toute faite. Là se trouve réellement l'avenir des nations, et c'est là qu'il importe de dresser la chaire de la vérité catholique.

L'Œuvre Saint-Joachim compte parmi ses membres fondateurs : M. Aeby, professeur à l'Université ; R. P. Berthier, consulteur des Etudes à Rome ; M. Buchs, conseiller d'Etat ; M. Macherel, directeur à la Banque Commerciale ; M. Perrier, conseiller national ; M. Piller, professeur à l'Université ; M. de Weck, conseiller d'État.

L'Œuvre cherche des aides. Que ceux qui veulent bien donner de leur temps ou se charger d'une liste de souscriptions écrivent au *Secrétariat de l'Œuvre de Saint-Joachim, Fribourg, Suisse.* (Minimum de souscription, o fr. 5o. Mais on peut donner plus et aussi *moins* que cette modique somme.)

Ames de bonne volonté, entendez cet appel ! La cause qui l'inspire — la meilleure que vous puissiez soutenir — est urgente au regard des doctrines malfaisantes, athées et révolutionnaires qui ébranlent notre époque. Par le fait, elle s'impose aux dévoûments soucieux des intérêts supérieurs — et seuls réels — des âmes et de la société.

Adresser dons et communications au *Secrétariat de l'Œuvre St-Joachim, Fribourg (Suisse).* Les versements peuvent se faire sans frais par compte de chèque N° IIa 446.

*
* *

L'œuvre des Bibliothèques de prêt aux Presbytères dévastés (43, rue St-Didier, Hôtel n° 5, Paris-XVI), approuvée et bénie par S. Ém. le Cardinal Amette, recevrait avec reconnaissance des livres de prières et des paroissiens même usagés pour les envoyer dans ces pauvres paroisses, et elle pourrait aussi donner l'adresse d'un presbytère dévasté pour l'expédition directe d'un don.

De même, les bonnes revues et les bons journaux, spécialement le journal *la Croix*, renvoyés régulièrement, procureraient des abonnements gratuits qui seraient une grande charité intellectuelle à faire aux paroisses dévastées.

TABLE DES MATIÈRES
DU TOME II DE LA TROISIÈME ANNÉE

AVRIL-SEPTEMBRE 1922

Les Principes et la Pratique

R. Garrigou-Lagrange. — La perfection et le précepte de l'amour de Dieu 337
Perfection relative. Héroïcité et sainteté 440
E. Hugon. — Les Sacrements dans la vie spirituelle . . . 350, 421
E. Hugueny. — Prière pour le Pape. 204
D. Joret. — L'extase. 42, 81
Dom Marmion. — L'humilité. 177, 257
M. de E. — La prière au Cœur eucharistique. 213
H.-D. Noble. — L'erreur contenue dans tout péché 5
Dom J. de Puniet. — La louange liturgique 35, 434

Les Maîtres et les Modèles

Dom E. Flicoteaux. — Le culte du saint Précurseur. . . 221, 292
M.-C. de Ganay. — Catherine Jarrige 374
Dom J. Huyben. — Jean Ruysbroeck 100
L. Lavaud. — Marie-Eustelle Harpain 443
H.-D. Noble. — Ernest Psichari 115
R. Savignac. — Saint Éphrem 362

Textes anciens

Ste Gertrude. — Exercice pour recouvrer l'innocence baptismale. 313
Jean de Castel. — L'union à Dieu 241
S. Paulin de Nole. — Lettre à Sulpice Sévère. 63
J. Tauler. — Sermon pour la Nativité de la Très Sainte Vierge. 459
S. Thomas d'Aquin. — Avant d'entrer en religion. 138
Le bon Pasteur. 394

Les Idées et les Œuvres

A. de Boissieu. — Les fondements psychologiques des phénomènes et états mystiques 154
Dom J. Huyben. — Chronique d'histoire de la spiritualité . . 159
P. Mézard. — Les Dominicaines contemplatives 467
M.-L. — L'œuvre de Notre-Dame de Sion 399
Ch. Sauvé. — L'œuvre d'un missionnaire aveugle 488
Dom de Vathaire. — Chronique de liturgie 328

Bibliographie

P. Bergamaschi. — Vita interna di Gesu Cristo 253
J. Brunard. — Carmen de Sojo 412
Dom G. Delatte. — L'Évangile de N.-S. J.-C. 334
Dolan. — Sainte Gertrude. La vie intérieure. 322
A. Ducos. — Eugène Conort 411
M. Élisabeth de la Trinité. 75
A.-M. Goichon. — Ernest Psichari. 406
Dom Ingold. — Général et Trappiste. 410
A. Janvier. — La vertu de tempérance. 255
Louise Humann. 78
R. Maritain. — Des mœurs de Dieu. 336
Sœur Marie-Colette du Sacré-Cœur 72
M. Marie-Madeleine Ponnet 73
B. Marguerite de Lorraine. 76
S. Madeleine de St-Joseph. 80
P. Plus. — Consummata 413
A. Retté. — Le soleil intérieur. 405
Salsmans. — De la mort à la vie. 461
J. Schryvers. — Les principes de la vie spirituelle 248
J. Schryvers. — La bonne volonté 252
J. Schryvers. — Le don de soi. 252
S. Thérèse-Marguerite 79
P. Van der Meer. — Journal d'un converti 409

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † Felix, episc. Forojul.

Le Gérant : E. Aubin.